



Maussane les Alpilles

AUTOMNE 2012

Une rentrée des classes sans anicroche



Le tri sélectif
Une obligation réglementaire



Forum des associations
Toujours le même élan



"Temps Retrouvé"
capucine Barale,
gagante du concours de dessin



Bulletin municipal de MAUSSANE-LES-ALPILLES
Numéro 71 - Automne 2012

Directeur de la publication : Jack SAUTEL

Rédaction : Service communication

Photos : Jean ESPOSITO, archives municipales

Conception - Réalisation : KOJIPRINT

Tirage : 2000 exemplaires

Édité sous l'égide de la Municipalité de Maussane-les-Alpilles

(les articles signés sont édités sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.)

SOMMAIRE

- 4 et 5 → Entretien avec Jack Sautel, Maire de Maussane-les-Alpilles
- 6 à 9 → Le tri sélectif, Une obligation réglementaire
- 10 → Travaux : de nombreux aménagements
- 11 → Ouverture de la chasse
- 12 → Christine FATRAS : “L'école, un lieu entre savoir et éducation”
- 13 → Ecole : Une rentrée des classes sans anicroche
- 14 → Aménagements : pour une meilleure sécurité
- 15 → La commission du Tourisme s'attache à valoriser et fédérer les acteurs économiques du village
- 16 → Internet : Une communication efficace !
- 17 → Maussane-les-Alpilles... et bien au-delà !
- 18 → Fête du “Temps Retrouvé” : A la recherche du temps perdu...
- 19 → Les événements à Maussane
- 20 et 21 → Pêle-mêle de photos
- 22 → Le Comite Communal Feux des Forêts : plus vigilant que jamais !
- 23 → L'A.P.E.M.A. recrute des bonnes volontés
- 24 → Les événements à venir de l'A.E.D.M.
- 24 → Tailleur pour dame à l'honneur avec Art'SCENIC
- 25 → Une nouvelle présidente pour l'A.D.M.R.
- 25 → Se souvenir de l'Histoire avec la F.N.A.C.A.
- 26 → Tout roule à la La Boule Ovale
- 27 → Culture : l'humour mais pas seulement...
- 28 et 29 → Lieu de Mémoire : le temps des fontaines
- 30 → Associations : crèche, SPA et Comité de Jumelage
- 31 → Associations : Tennis Club, Maussanethon et Société de Lecture
- 32 → Associations : Club Taurin de la Vallée des Baux et Saint Eloi
- 33 → Associations : Entraide-solidarité 13, la Sousto
- 34 → Associations : Shintaikan Karaté-do les alpilles et Home Training
- 35 → Forum des associations : toujours le même élan
- 36 à 38 → Comptes rendus des conseils municipaux
- 39 → Etat Civil 2012 et numéros utiles
- 40 → Un nouveau blog pour “les amoureux” de la bibliothèque
- 41 → La vie d'autrefois à Maussane
- 42 → En bref...
- 43 → L'agenda des manifestations



ENTRETIEN

Rencontre avec Jack Sautel

Pour cette rentrée de l'automne, tour d'horizon des principaux sujets avec le Maire, Jack Sautel.

La Commune lance une nouvelle organisation du tri sélectif. Pourquoi ?

Jack Sautel : Le tri sélectif est d'abord et avant tout un geste citoyen pour la protection de notre environnement. Comme nous nous y étions engagés, nous avons lancé depuis quelques semaines un nouveau mode de collecte individuelle.

Bien entendu, tout changement d'habitude crée une forme d'incertitude et de dérèglement. Mais, à l'instar des autres communes qui ont mis en place ce dispositif, les habitants de notre village, je le sais, vont prendre ces nouvelles habitudes.

L'équipe municipale et les services de la ville demeurent à l'écoute des cas particuliers et nous invitons chacun à ce geste en faveur de l'environnement.



La vidéo surveillance fait son apparition dans le village ?

Jack Sautel : En effet, c'est une attente et une demande de la population. La vidéo surveillance, avec une première étape de mise en place de huit caméras a été décidée. La vidéo-protection est un outil dissuasif et renforce la prévention des risques de vols, dégradation...



Un important chantier a commencé pour l'aménagement de la RD27, rue Frédéric Mistral ?

Jack Sautel : Comme sur d'autres voies du village, notre priorité est donnée à la sécurisation des piétons. La rue Frédéric Mistral qui commence de l'angle de l'hôtel-restaurant les Magnanarelles jusqu'au carrefour des Arènes, en direction de Saint-Martin de Crau, dessert de nombreuses habitations et la zone d'activités. Cette route est également fortement "accidentogène" et nous allons, en trois phases, engager des travaux pour créer un passage sécurisé, réservé aux piétons.

Le démarrage des travaux a été établi en novembre pour durer de six à sept mois. Elargissement de trottoirs, protection de cette zone par des bornes mais aussi, profitant des tranchées nécessaires, des travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, la mise en place de fourreaux pour les câbles aériens ou encore le renforcement de l'éclairage sont au programme. Les aménagements paysagers et l'utilisation de matériaux de qualité ont été retenus pour renforcer le côté esthétique de cette entrée de notre village.



La seconde phase de ces travaux est soumise, au préalable, à la maîtrise complète du foncier, un dossier sur lequel nous travaillons actuellement.

En cette période, l'occasion de faire un point sur la rentrée scolaire est opportun ?

Jack Sautel : La rentrée scolaire s'est déroulée parfaitement. La période estivale a permis de terminer les travaux dans les écoles et de mettre en place la nouvelle cantine avec un seul service pour les demi-pensionnaires. Les enfants bénéficient ainsi d'un meilleur confort pour la pause déjeuner.

La Commune a engagé de nombreux travaux au camping ?

Jack Sautel : Si Maussane-les-Alpilles est une Commune agricole, il est indéniable que le tourisme est un complément important de son activité économique. Le camping municipal, tout comme la piscine sont des équipements importants pour mieux accueillir et fidéliser nos visiteurs.

Quel est l'objectif de ces équipements ?

Jack Sautel : Notre objectif est d'œuvrer pour que notre village garde une taille humaine, que la ville soit équilibrée, où les commerces, les services, les professions libérales et médicales... la vie associative, la vie culturelle... permettent à notre village de vivre toute l'année.



LE TRI SELECTIF

Une obligation réglementaire



La mise en place d'actions visant à renforcer le tri de nos déchets répond à 3 enjeux majeurs :

- le respect de l'environnement et la préservation des ressources naturelles. Le recyclage permet d'économiser des matières premières et contribue au respect de l'environnement.
- la maîtrise des coûts. Les coûts de gestion des déchets sont élevés et nous devons au moins les maintenir avec, pour objectif à terme, de les faire diminuer.
- L'anticipation des risques de pénuries d'exutoires. Afin de limiter le risque de saturation, il convient de diminuer la quantité de déchets soumise à traitement et ce, grâce au recyclage.

Depuis longtemps soucieuse de l'environnement, la Commune a favorisé le tri sélectif avec la mise en place de la distribution gratuite de sacs jaunes. Mais l'équipe municipale s'est engagée à aller plus loin. Pour ce faire une commission ad hoc a été créée, chargée d'étudier les questions liées aux ordures ménagères et à leur traitement.



Depuis deux ans, cette Commission a effectué de nombreuses analyses, notamment à partir de l'expérience des communes voisines (Fontvieille depuis 1998, Saint-Martin de Crau en 2001 et Mouriès en mars 2010), se déplaçant sur le terrain, s'adressant aux organismes compétents ; elle s'est notamment appuyée sur notre partenaire Sud Rhône Environnement.

Plusieurs réunions publiques ont eu lieu afin de vous présenter l'avancée de ces travaux et surtout le système du tri sélectif individuel, mis en place depuis le 4 octobre dernier.

A cet effet, Monsieur le Maire, dans sa lettre adressée en septembre dernier à tous les usagers, n'a pas manqué de rappeler :

"Mon équipe et moi-même avons pris l'engagement de renforcer la politique de la Commune en matière de gestion durable des déchets, notamment grâce à la mise en place d'un système de collecte individuelle. Malgré quelques inquiétudes, bien compréhensibles lors de la mise en place de ce nouveau système, je suis certain de l'adhésion des maussanais et des maussanais."

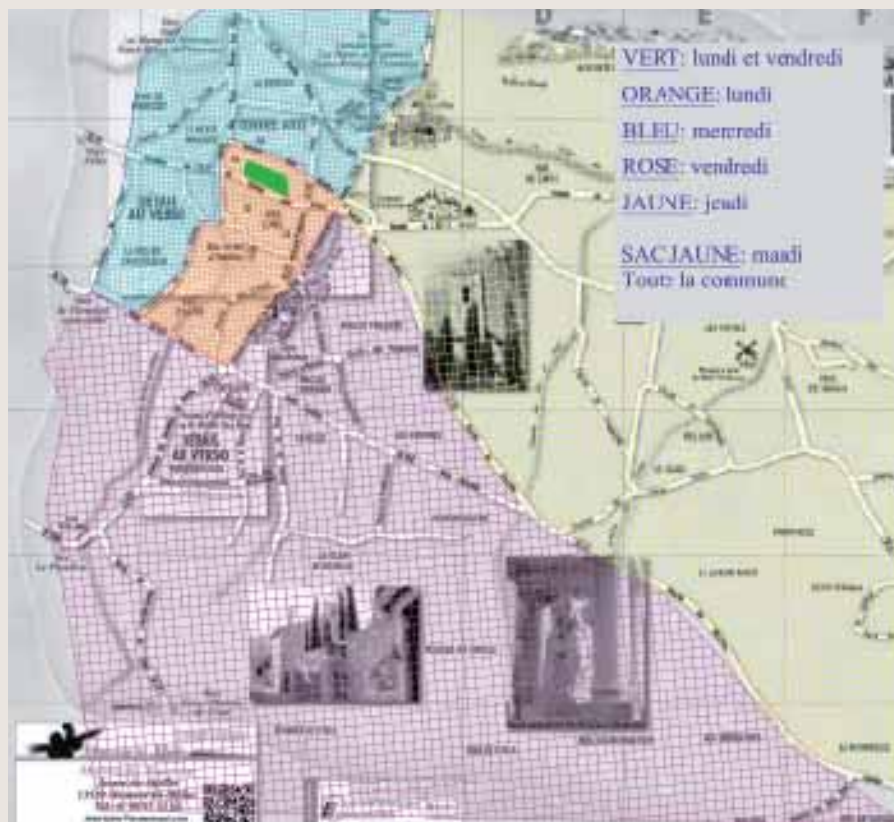
Depuis le 4 octobre, le règlement s'applique à toute personne, physique ou morale, habitant la Commune en qualité de propriétaire, locataire, usufruitier ou mandataire, ainsi qu'à toute personne itinérante séjournant sur le territoire de Maussane-les-Alpilles.

La collecte du Res.T.E. (Résidus des Tris Effectués, fraction non recyclable) et des emballages recyclables est assurée par les services municipaux et ce, cinq jours par semaine, jours fériés compris, sauf les jours suivants : 25 décembre et 1er janvier.

La Commune a mis à disposition gratuitement des bacs qui devront être remplacés aux frais de l'utilisateur en cas de détérioration volontaire ou involontaire.

Un public très attentif

Plan général secteur tri sélectif



Kit de départ et container

Il a été attribué à chaque particulier un bac de 120 litres pour les sacs noirs (ou 70 L en fonction de l'habitat). De même pour les salles municipales, le stade, les terrains de tennis, la piscine, les arènes, les écoles et la Mairie avec, pour ces deux dernières, des broyeurs à papiers en sus.

En revanche, chaque commerçant a reçu un container de 320 litres pour les sacs noirs ainsi qu'un container jaune de même contenance.

Nous avons organisé durant le mois de septembre, en partenariat avec l'association Chemin Faisan, une formation auprès des élèves du groupe scolaire Charles PIQUET et la distribution des nouveaux conteneurs par les employés municipaux, avec l'aide de l'ambassadrice du Tri, de Sud Rhône Environnement. Deux matinées de distribution ont également été organisées afin de faciliter l'accès de tous à ces équipements, mis à disposition gratuitement par la Commune.

A l'intérieur de votre bac individuel, vous avez trouvé le règlement de la nouvelle collecte et de son arrêté d'approbation, un lot de sacs jaunes (limités à 120 sacs par an et par foyer), un sac pour le tri des papiers vous permettant de les déposer dans le conteneur bleu.

Chaque bac individuel, doté d'une clef, est numéroté. Il est de la responsabilité de chacun de le maintenir en état de propreté et de bon fonctionnement. Les déchets ne doivent pas y être jetés en vrac mais au contraire déposés, à l'intérieur dans des sacs hermétiquement fermés.

En aucun cas les déchets ménagers recyclables (sacs jaunes) ou non (sacs noirs) ne peuvent être portés à la déchetterie qui n'est pas habilitée à les recevoir. En effet, ceux-ci sont directement acheminés au centre de Beaucaire où ils sont traités et conditionnés par Sud-Rhône Environnement. Pour tous les autres déchets (carton, métaux, huiles, végétaux, etc.), les particuliers peuvent toujours les déposer à la déchetterie aux heures d'ouverture.

La gestion des textiles, quant à elle, demeure la même et est assurée par des associations s'occupant de la réinsertion de personnes en difficulté. Les cafetiers bénéficieront de colonnes à verre supplémentaires de 4 m³ pendant les fêtes. Enfin, pour lutter contre le rejet de débris par les gens de passage sur la voie publique, de nouvelles corbeilles adaptées au tri sélectif seront implantées dans des endroits stratégiques.

Organisation de la collecte

Collecte sacs noirs : La collecte est effectuée deux fois par semaine dans le centre du village et une fois dans les autres quartiers divisés en secteurs, affectés de couleurs différentes en fonction du jour de passage (pour connaître votre jour de collecte, se reporter au plan).

Collecte sacs jaunes : ils sont ramassés par les services municipaux chaque mardi sur toute la Commune.

Conteneur individuel de 120 L et kit de départ



LE TRI SELECTIF

MEMO : Les différents déchets

Résidus des Tris Effectués : Res.T.E

Ils doivent être placés dans des sacs fermés à l'intérieur des bacs. La collecte du ResTE s'effectue en porte à porte, sur la voie publique, dans les bacs roulants distribués par la Commune.

Déchets recyclables

Les emballages recyclables sont collectés en porte à porte, sur la voie publique, dans les sacs jaunes fermés fournis par la Commune pour les particuliers et dans les conteneurs jaunes pour les commerces, établissements publics et logements collectifs. Les grands cartons doivent être présentés vides à la collecte, pliés, rangés, liés et propres sur le trottoir. Ils peuvent également être déposés en déchetterie.

• **Le verre et le papier** sont collectés par le biais de colonnes situées aux points d'apport volontaire. De nouveaux conteneurs seront d'ailleurs installés pour densifier le réseau.



Les collectes spécifiques

Les encombrants

La Commune assure une collecte auprès des particuliers tous les jeudis, après inscription à l'accueil de la Mairie, au plus tard la veille de la collecte.

Les cartons (bruns) d'emballage professionnels

La Commune assure une collecte spécifique des cartons bruns auprès des commerçants, tous les jeudis. Les cartons doivent être présentés vides, pliés, ligotés, rangés et propres sur le trottoir. Ils peuvent également être déposés directement en déchetterie.

Autres déchets

Certains déchets par leur nature, leur encombrement ou leur quantité ne peuvent être admis dans la collecte traditionnelle. Ils peuvent être collectés soit par les fournisseurs, soit par la déchetterie de la Communauté de Communes de la Vallée des Baux-Alpilles soit par des filières spéciales.

Collecte par le fournisseur :

- les déchets d'équipement électrique et électronique (D3E) précités à l'article 3 doivent être soit amenés en déchetterie soit ramenés aux fournisseurs
- les piles, accumulateurs, cartouches d'encre doivent être ramenés aux fournisseurs
- les produits pharmaceutiques (médicaments) doivent être ramenés dans les pharmacies
- Les DASRI (déchets des Activités de Soins à Risques Infectieux) doivent être ramenés dans les pharmacies.

Horaire d'ouverture de la déchetterie :

Lundi au Vendredi : 9h - 16h15
Samedi : 9h - 11h50 / 14h - 15h50
Fermée : dimanche



Collecte à la déchetterie de la Communauté de Communes de la Vallée des Baux-Alpilles

- Les capsules NESPRESSO (exclusivement)

Collecte par le fournisseur ou la déchetterie :

- Les appareils assujettis à l'écotaxe contiennent des substances dangereuses pour l'environnement : cadmium, plomb, mercure, fluides frigorigènes, ignifugeants halogénés, amiante.

Les déchets cités ci-dessous et précités à l'article 3 sont collectés par l'intermédiaire de la déchetterie et font l'objet d'un tri avant leur dépôt :

- les déchets provenant de travaux publics et particuliers
- les déchets encombrants
- les déchets ménagers spéciaux (D.M.S.)
- les huiles de cuisines, huiles de moteur, déchets dangereux (solvants, produits inflammables, toxiques, corrosifs, irritants...)
- les déchets de jardins et d'espaces verts

Flash sur un service : les ripeurs

Jean-Paul MAGNO-CAVALLO, Patrick GILLY, Marius LUCCHESI et Alain RAYNAL en compagnie de nos partenaires de Sud Rhône Environnement.

Le système de collecte des ordures ménagères a changé le 4 octobre dernier et l'équipe de ripeurs s'est étoffée. Le ripeur est le terme générique pour désigner le personnel chargé de procéder à la collecte de nos conteneurs.

La principale mission du ripeur est le vidage des conteneurs dans le camion-benne et le ramassage des sacs jaunes. Il accompagne le conducteur dans ses manœuvres.

Il assume également diverses autres missions, telles que : transmettre les informations sur l'état des conteneurs, appliquer le règlement de collecte et se conformer aux principes de collecte de la Commune, transmettre des informations aux usagers et en faire remonter à sa hiérarchie, participer au nettoyage des véhicules de collecte, appliquer rigoureusement les normes et les consignes de sécurité, respecter méthodiquement un ordre d'intervention

Il appartient à chacun de nous de leur faciliter la tâche grâce à des gestes simples. Par exemple, en tournant la poignée de notre conteneur côté rue, cela leur permet de gagner du temps lors de leur passage. Le soin que vous apportez au tri de vos déchets et à l'entretien de votre conteneur à la fois préserve leur sécurité et respecte leur travail.

L'équipe de Maussane-les-Alpilles

Chauffeurs : Patrick GILLY et Marius LUCCHESI

Ripeurs : Jean-Paul MAGNO-CAVALLO et Alain RAYNAL

Tous ont activement participé en amont à la réflexion et à la mise en place du nouveau système de collecte des ordures ménagères. Vous avez également pu les rencontrer à domicile ou aux services techniques lors de la distribution de votre conteneur.



COMMISSION TRAVAUX ET URBANISME

De nombreux aménagements

En dehors des grands travaux de la RD 27 et de l'installation de la vidéo surveillance, d'autres ont été réalisés :

L'accueil de la piscine municipale a été entièrement refait, à temps pour l'ouverture au public le 9 juin dernier. Ces travaux ont permis la création d'une nouvelle salle municipale, OCEANIA. Les usagers ont eu plaisir à découvrir, puis à utiliser, cette installation dans laquelle ils reviennent toujours avec plaisir.

Les campeurs ont fortement apprécié la nouvelle entrée du camping municipal, et notamment l'implantation du portail électrique (en retrait par rapport à l'ancien) qui renforce la sécurité. L'accueil est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite qui bénéficient d'une place de stationnement réservée. La suite des travaux sera consacrée à la réfection des blocs sanitaires, réalisée en plusieurs tranches.



La Maison du Tourisme, à présent dégagée de l'enceinte du camping municipal, répond aux attentes de nos visiteurs. En effet, ils la trouvent plus facilement et n'hésitent plus à pousser la porte d'entrée. Durant l'hiver, les portes ainsi que plusieurs fenêtres seront remplacées, et un nouvel éclairage sera mis en place.



Les façades est et nord de la Mairie ont été ravalées, ainsi que le hall d'entrée et la cage d'escalier. La salle du Conseil Municipal sera repeinte intégralement durant la seconde quinzaine de décembre.



Au rez-de-chaussée de la Mairie, il a été créé un local pour la police municipale, ouvert depuis le 29 octobre dernier.



*Une partie de l'équipe de chasseurs
autour d'un beau trophée*

CHASSE COMMUNALISÉE

Ouverture de la chasse

Ouverture de la chasse au petit gibier dans le rouge (couleur de pénétration dans le massif ce jour) mais ouverture tout de même, là est l'essentiel !

Le lâcher de perdreaux de repeuplement d'été a particulièrement bien réussi car bon nombre d'entre nous ont été satisfaits de levers de belle compagnie.



Les faisans de tir, lâchés pour l'occasion, ont fait le bonheur "des moins sportifs d'entre nous".

Marc Fusat
Délégué de la Commission

Le sanglier

Depuis quelques années, le sanglier a remplacé le lapin. Avec son intelligence proche de celle de l'homme, il est à l'origine de désagréments, à la fois dans les propriétés et les champs, et cause des accidents. Le sanglier, n'ayant pas une bonne vue, tandis que son odorat et son ouïe sont très développés, se laisse souvent prendre par les phares des automobiles.

Le sanglier est un opportuniste de nature, il va et vient de ci de là, au grès de son instinct, et affectionne particulièrement les endroits humides, surtout en période de sécheresse.

Nous avons toujours eu l'habitude de le fixer dans nos collines, en lui apportant un peu de maïs et d'eau, pour qu'il reste dans son milieu naturel sauvage. L'ouverture de la chasse aux sangliers s'est faite en avance cette année du fait des nuisances. Mais nous avons des laies qui ont des petits et sont en quête de nourriture pour leur progéniture que nous ne pouvons pas tirer. Néanmoins, à la mi-septembre, nous ne dénombrons pas moins d'une trentaine de sangliers tués sur la Commune, ce n'est pas habituel à cette période.

Nous organisons des battues sur tout le territoire tout au long de la période de chasse, sous l'égide de trois chefs de battue, qui prennent une très lourde responsabilité en organisant celles-ci avec un minimum de sécurité.

Pour finir, il faut savoir que le sanglier demeure une bête sauvage et ne se gère pas comme un lapin. La Commune n'est nullement responsable des dégâts occasionnés par celui-ci : le chasseur paye un timbre grand gibier à la Fédération des Bouches du Rhône pour pallier les dégâts.

Nous nous efforçons de repousser du mieux possible les sangliers sur leurs sites appropriés.



Brûlage des déchets verts

D'après la circulaire du 18 novembre 2011, relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, plusieurs cas de figure sont possibles :

- Lors des épisodes de pollution de l'air (PM10-O3-NO2), le brûlage est interdit.
- Hors épisode de pollution, en zones périurbaines et rurales, il est interdit de brûler quand il existe un système de collecte ou une déchetterie. A défaut, il faut une dérogation préfectorale donnée sous condition d'un projet de décharge ou autre structure de collecte.
- Pour les zones PPRif ou visées par les O.L.D., il est autorisé de brûler aux horaires suivants :
 - 11h à 15h30 en décembre-janvier-février
 - 10h à 16h30, le reste de l'année
- Sauf en période rouge ou noire relative au risque incendie.

Michel Moucadel
Adjoint, chargé de l'Agriculture et de l'Environnement

Une récolte prometteuse

La récolte des olives est meilleure cette année et c'est une bonne nouvelle. En effet, c'est encourageant pour la profession oléicole et pour notre village dont l'identité et la renommée sont fortement liées à l'olive et tous ses dérivés.



RENTRÉE SCOLAIRE

Christine FATRAS : "L'école, un lieu entre savoir et éducation"



La directrice Christine Fatras

Des changements en cascade se sont produits, cette année encore, au sein du groupe scolaire Charles PIQUET. Aussi bien dans les aménagements de l'établissement que du côté du personnel enseignant. En effet, plusieurs professeurs des écoles ont été nommés avec une nouvelle directrice (responsable également de la classe CM2) Christine Fatras venue de Saint-Martin de Crau où elle remplissait cette même fonction. Son itinéraire est plutôt atypique puisque sa carrière a commencé dans les laboratoires :

"J'ai toujours été attirée par les sciences et la pédagogie. Très vite j'ai compris que pour moi, l'envie de transmettre était essentielle et que l'Education Nationale en était vraiment le cadre idéal."

Après avoir élevé trois enfants, chacun d'entre eux maintenant ayant suivi sa voie, Christine Fatras a repris, tout naturellement, le chemin de l'école :

"Finalement ma vocation première a été la plus forte et je me suis lancée, à cœur perdu, dans cette activité qui ne cesse de m'intéresser. Depuis maintenant 21 ans, j'ai sillonné une partie des Bouches-du-Rhône pour occuper, successivement, des postes dans les écoles primaires d'Istres, de Saint-Mitre-les-Remparts et de Saint-Martin-de-Crau."

Il suffit d'une conversation avec elle pour se rendre compte qu'elle est toujours animée par cette passion. Pourtant, il ne faut pas s'y tromper : derrière un sourire bienveillant et des propos affables, se dévoile une femme déterminée qui envisage toujours de remplir sa mission avec une certaine autorité :

"L'école se veut avant tout l'endroit où l'enfant apprend l'autonomie, certaines règles, les choses essentielles

de la vie et ce, bien évidemment, dans une atmosphère studieuse mais détendue.

Christine Fatras, directrice ouverte et sensible est toujours en recherche de responsabilités, de contacts et d'activités diversifiées. Dès que son emploi du temps le lui permet, elle aime se promener et lire pour décompresser. Cela fait trente ans déjà, qu'elle a choisi de s'installer, en famille, à Maussane-les-Alpilles :

"Au début, juste pour y passer les vacances. Maintenant j'y vis tout au long de l'année et je ne me lasse pas des Alpilles qui sont magnifiques en toutes saisons. Il faut absolument continuer à les préserver."

Jean ESPOSITO



Du côté des classes maternelles



Classe de CM2 Mme FATRAS

RENTRÉE SCOLAIRE

Une rentrée des classes sans anicroche

La rentrée scolaire 2012/2013 s'est effectuée sans problème. Pour l'école maternelle, elle s'est faite en deux temps : mardi 4 et jeudi 6 septembre, par groupe de 14 élèves, plus la classe de la Directrice. L'école maternelle compte à présent un effectif de 85 élèves.



La Classe CE2 de Nelly Deloye à la cantine

L'effectif de l'école primaire est de 139 élèves, répartis en quatre classes, dont deux en double niveau, soit CP/CE1 et CP/CM2. Suite au départ à la retraite de Madame Françoise APKARIAN, la nouvelle directrice, Madame Christine FATRAS, a pris ses fonctions. Elle était auparavant en poste à Saint Martin de Crau, elle habite à Maussane-les-Alpilles. Nous lui renouvelons nos vœux de bienvenue.

Des travaux de peinture ont été entrepris pendant les vacances scolaires. Les rideaux les plus abîmés ont été changés et un bac à douche a été posé à côté des toilettes qui jouxtent la salle de motricité. Le tout pour un montant total de 21.000 €, subventionné par le Conseil Général à hauteur de 80 %.

Les travaux importants, effectués durant la dernière année scolaire à la cantine et dans la cuisine, sont très appréciés par les parents d'élèves puisque nous avons à ce jour 125 demi-pensionnaires en primaire et 71 en maternelle, soit un total de 196 enfants. Grâce à ces aménagements, les enfants déjeunent en un seul service et disposent ainsi de 50 minutes pour prendre leur repas.

Les repas sont préparés sur place avec des produits frais du terroir. Depuis quelque temps déjà, nous avons ajouté des produits bio comme les yaourts ou différents desserts. Le tout

pour un prix très raisonnable de :

- 2,50 € pour une inscription trimestrielle
- 2,60 € pour une inscription mensuelle
- 2,70 € pour une inscription hebdomadaire
- 4,00 € pour une inscription occasionnelle.

Nous vous rappelons également que la Municipalité a mis en place une garderie gratuite le matin pour les parents qui travaillent, elle fonctionne à partir de 7h45. Seule reste payante celle du soir qui accueille les enfants jusqu'à 18h.

Christiane MOLINA

Adjointe, Chargée des Affaires Scolaires



Salle d'éveil

MUSEE ESTRINE

Un projet pédagogique accompagnera l'exposition "Le voyage du musée Estrine" (classé musée de France) à Saint-Rémy de Provence, au premier trimestre 2013. Une classe du village, de préférence de CE2 à CM2, sera guidée par un artiste plasticien, habitant lui-même dans les Alpilles. Il doit permettre aux élèves de réfléchir sous l'angle esthétique à leur environnement naturel et d'en proposer une interprétation plastique.

Leur travail sera présenté en écho à l'exposition inaugurale du "nouveau" musée Estrine Les Paysages des Alpilles, prévue de septembre à décembre 2013, labellisée Marseille Provence 2013.

CHEMIN FAISAN

Du 14 septembre au 2 octobre, tous les enfants ont bénéficié d'une formation ludique, proposée par l'association Chemin Faisan de Mourières, pour les sensibiliser au tri sélectif, les associant ainsi à l'application de la nouvelle collecte en place à Maussane-les-Alpilles depuis le 4 octobre.

AMÉNAGEMENTS

Pour une meilleure sécurité

Aménagement de la rue Frédéric MISTRAL - RD 27

Le Maire, Jack Sautel et les élus de la Commune ont présenté le programme d'aménagement de la RD27 lors de la cérémonie des vœux à la population afin de renforcer la sécurité des piétons et de réduire la vitesse de circulation.

Au début de l'automne une première tranche va commencer de l'angle de l'hôtel-restaurant les Magnanarelles jusqu'au carrefour dit des Arènes, en direction de Saint-Martin de Crau.

Pour mieux protéger les piétons, le côté descendant droit sera élargi d'1m50 et sera protégé par des bornes.

Des travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, la mise en place de fourreaux pour les câbles aériens ou encore le renforcement de l'éclairage public et les aménagements paysagers complètent cet important chantier.

Après cette première phase, une seconde tranche sera engagée jusqu'au carrefour de la voie aurélienne. Le carrefour des Arènes sera alors réaménagé afin de faciliter la circulation de l'axe Saint-Martin de Crau / Saint-Rémy en évitant le passage par le centre du village afin de renforcer la sécurité de cet axe et d'améliorer la fluidité du trafic.

Le coût global de la phase 1, soit 2 lots de travaux (maîtrise d'œuvre et coordination CSPS), s'élève à 850.000 € HT, soit 1.135.000 € TTC, dont 638.085 € de subventions ; soit 544.000 € par le Conseil Général et 94.085 € par l'Etat.

Les partenaires du projet : la commune et ses services, EBC&1 assistant maîtrise d'ouvrage, SERI maître d'œuvre, le Conseil général 13, le CAUE, le SMDE 13, le CSPS, les concessionnaires des réseaux : Canal d'irrigation de la Vallée des Baux, la SEERC, France Télécom, ERDF, GRDF



"les coussins berlinois"

Le Conseil Municipal a décidé l'implantation de 8 ralentisseurs de type "coussins berlinois" pour un budget avoisinant les 15 000 euros.

Ces ralentisseurs ont pour vocation de réduire de façon radicale la vitesse excessive des véhicules et de transférer le trafic dans le centre du village vers d'autres voies. Les emplacements de ces ralentisseurs et leur répartition sur l'avenue de la Vallée des Baux, l'avenue des Alpilles, la zone d'activité et quelques autres secteurs restent à valider.

Police Municipale

Après l'arrivée de Michel CHIKER, un deuxième poste de policier municipal a été créé pour renforcer l'équipe.

La Municipalité a recruté Christophe BESSIERE qui prendra ses fonctions à compter du 1^{er} janvier 2013.

Vidéo-surveillance

Ainsi qu'elle s'y était engagée, l'équipe municipale a mis en place un réseau de vidéo surveillance pour sécuriser les lieux sensibles de la Commune. L'installation des caméras s'est effectuée au printemps dernier et le dispositif est opérationnel depuis le mois de juin sur 5 des 7 secteurs que comprenait le projet : la place Laugier de Monblan, le parking Agora Alpilles, le parking Charles Piquet, le camping municipal les Romarins et la place Henri Giraud. Une seconde phase d'implantation est prévue prochainement.

Ce programme qui répond aux demandes de nombreux administrés, a pour objectif la protection des infrastructures publiques, la dissuasion et la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens en s'appuyant sur des moyens d'identification des auteurs de délits. D'après les 1ères constatations de la gendarmerie, le dispositif montre d'ores et déjà son efficacité.



La commission du Tourisme s'attache à valoriser et fédérer les acteurs économiques du village

Rencontres de découverte et de bienvenue à Maussane-les-Alpilles : une nouvelle formule...

Cette année, l'équipe Tourisme a souhaité faire évoluer le traditionnel "Apéritif de Bienvenue à Maussane" vers une formule permettant de promouvoir et de valoriser les savoir-faire et les activités de chacun... Nouvelle formule, nouvelle dénomination : "Rencontres de Découverte et de Bienvenue". Nos artisans, agriculteurs ou commerçants présentent aux visiteurs, leur savoir-faire et leur métier sous forme d'ateliers et de démonstrations.

A la fin de la manifestation, équipe municipale, adhérents et vacanciers partagent ensemble le verre de l'amitié.

Lors de nos trois rendez-vous estivaux, nos visiteurs ont pu s'initier à la gastronomie provençale grâce aux ateliers de cuisine Jean Martin, découvrir les vertus et les fruités de l'huile d'olive grâce au Moulin Jean-Marie Cornille, apprendre à confectionner un aioli grâce au tour de main



Quiz autour des confitures animé par M. A. Camous

de notre Maire Jack SAUTEL, découvrir en s'amusant les secrets des confitures et miels d'André Camous, s'initier au maniement du lasso avec le ranch équestre *Le Petit Roman* ou encore servir de "cobaye" pour des séances de massage et de relaxation avec ANIMA SOINS du CORPS. Un grand merci à nos partenaires pour leur participation active !

Assurément, cette nouvelle formule pédagogique et interactive a séduit visiteurs et partenaires de la Maison du Tourisme. Ses retombées économiques et pédagogiques sont palpables et nous la reconduirons l'année prochaine avec le concours de nos fidèles adhérents et de tous ceux qui nous rejoindront.

Christiane Zaffaroni,
Adjointe, Chargée de la Commission Tourisme, Communication, Fêtes et Animations

Un partenariat actif

La Commission du Tourisme a mis en place plusieurs dispositifs pour fidéliser et fédérer les acteurs économiques du village, notamment des offres spéciales réservées aux partenaires de la Maison du Tourisme. Ils pourront ainsi faire bénéficier à leurs hôtes ou clients de places de spectacles gratuites ou à prix préférentiels. L'information sera relayée sur nos différents supports de communication et nos visiteurs pourront identifier les établissements partenaires de l'opération grâce à leur label.



La Charte de Bienvenue, la labellisation de nos adhérents, des cadeaux de qualité sont autant de gages de sérieux qui peuvent influencer sur le choix de nos visiteurs en faveur des partenaires de la Maison du Tourisme !

Nous vous invitons à notre prochaine réunion publique qui aura lieu le 21 janvier 2013 afin de recevoir vos places et faire ensemble un point sur la saison touristique écoulée et les projets en cours !

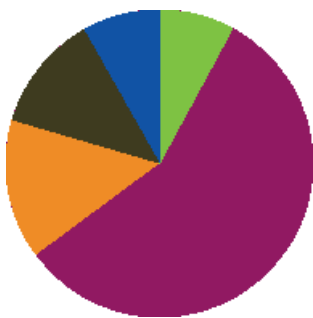
INTERNET

Une communication efficace !

Christine Garcin, Conseillère Municipale déléguée à la Communication remarque :
“Notre petit village accueille de nombreux visiteurs venus souvent de loin et nous y constatons les retombées positives de nos ACTIONS de COMMUNICATION. Cette publicité bénéficie à tous les acteurs économiques du village, liés directement ou indirectement au tourisme.”

Des sites Internet

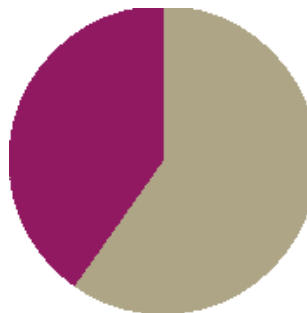
De manière générale, depuis sa mise en ligne en avril 2010 jusqu'en septembre 2012, le site dédié au tourisme, www.maussane.com, a enregistré 206.015 visites ! Nous vous invitons à découvrir leur répartition par centres d'intérêt :



- Restaurant
- Hébergement
- Commerce, Artisanat, Produits du terroir
- Activités nature / Sites naturels
- Activités / Sortir

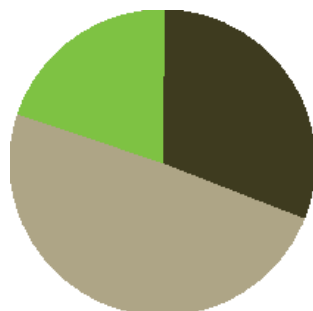
De même, entre mai et septembre 2012, la Maison du Tourisme a renseigné 5.073 demandes de visiteurs et d'autochtones à l'accueil.

- Demandes comptoir
- Demandes tél. et courriel



Depuis sa mise en ligne en avril 2010 jusqu'en septembre 2012 le site Internet de la Mairie www.maussanelesalpilles.fr a enregistré une fréquentation de 93.156 visiteurs. Les centres d'intérêt des internautes concernent essentiellement :

- les démarches et la vie municipale (23.560 visites)
- l'agenda des manifestations et les festivités (14.809 visites)
- les associations (9.500 visites)



- Associations
- Démarches / Vie municipale
- Agenda / Fêtes

Maussane-les-Alpilles dans le Guide "Alpilles en Provence" et la carte éponyme

Avec les offices de tourisme voisins, nous avons participé à la publication d'un guide "Alpilles en Provence" et d'une carte touristique, tirés à 80.000 exemplaires et distribués dans le réseau habituel des offices de tourisme.

Un partenariat avec Soleil FM

Depuis deux ans maintenant, nous avons signé un partenariat avec Soleil FM 96.3, radio locale basée à Saint Martin de Crau pour couvrir l'ensemble de nos manifestations tout au long de l'année. Soleil FM offre une zone de diffusion comprise entre Nîmes, Marseille, Avignon et Salon-de-Provence et peut également être écoutée en différé sur le site de la radio : www.soleilfm.com.

Nos manifestations sont couvertes sous la forme de bandes annonce, d'interviews, voire de présences d'un studio de la radio à Maussane-les-Alpilles, comme par exemple pour la fête du Temps Retrouvé, le 26 août dernier.

Avec ce partenariat, notre commission a choisi d'assurer une couverture médiatique à notre village et une promotion profitable à tous.



Le maire Jack Sautel, interviewé par Soleil FM pendant la fête du Temps Retrouvé

PRESSE

Maussane-les-Alpilles... et bien au-delà !

Maussane-les-Alpilles s'affiche sans complexe aux côtés des "grands" du tourisme et notre équipe se réjouit de la parution dans les magazines *Côté Sud* et *Terre de Provence* de l'Oustaloun, d'article sur les Magnanarrelles, le moulin du Mas des Barres et la coopérative oléicole Jean-Marie Cornille. La Commission du Tourisme adresse ses vives félicitations à ces établissements, partenaires de la Maison du Tourisme.

Outre Manche, Peter James (un vacancier satisfait de son séjour au camping municipal les Romarins !) célèbre Maussane-les-Alpilles dans les colonnes de *The Sunday Telegraph* (version dominicale du grand quotidien britannique *The Daily Telegraph*).

"Si vous voulez découvrir la vraie Provence, il faut séjourner à l'intérieur des terres. Explorez les Alpilles avec en toile de fond les escarpements de calcaire qui évoquent les paysages de Van Gogh. Au pied des Alpilles, se trouve la vallée des Baux – un patchwork de vignobles, d'oliveraies et de vergers, des haies vives plantées de figuiers, amandiers et herbes folles.

Allez à Maussane-les-Alpilles. C'est une parfaite image de carte postale qui a su garder une authentique atmosphère de village tout en intégrant les visiteurs sans problème. Sur la grande place ombragée, neuf restaurants, deux bars, (un camion à pizzas) offrent un grand choix. L'excellent camping et la grande piscine municipale sont un endroit idéal pour les enfants.

Mais ce qui fait la grande renommée de Maussane-les-Alpilles, c'est que le village produit la meilleure huile d'olive de France. Allez l'acheter au Mas des Barres, juste à la sortie du village. Vous y trouverez un accueil chaleureux et des conseils avisés. Faites l'expérience de la dégustation – tout comme pour le vin (à des prix comparables)."

Cette reconnaissance dans la presse confirme l'attrait de notre village pour ses visiteurs et récompense nos efforts pour bien les y accueillir !

*The Sunday Telegraph :
16 septembre 2012
article de Peter James*



DES CIRCUITS DE DECOUVERTE

Après avoir créé un premier circuit balisé guidant les visiteurs à la découverte du centre ancien de Maussane-les-Alpilles, notre Commission souhaite poursuivre ce travail afin de proposer aux résidents et visiteurs un réseau permettant de découvrir les différents espaces de la Commune.

Ces itinéraires pourront être conçus : pour la pratique du sport, pour la découverte de la nature ou des paysages façonnés par l'homme, pour les familles, pour l'histoire.

Résultat attendu : Une offre de loisirs variée, de qualité, respectueuse de l'environnement et qui répond aux attentes des différentes clientèles.

FÊTES ET ANIMATIONS

Notre Commission s'attache à ANIMER Maussane-les-Alpilles tout au long de l'année en organisant des événements qui s'adressent à un large public et dynamisent le village.

FÊTE DU "TEMPS RETROUVÉ"

A la recherche du temps perdu...

En 16 ans, la fête du "Temps Retrouvé" est devenue LE rendez-vous incontournable de la fin du mois d'août et un événement marquant pour Maussane-les-Alpilles. Pendant une journée, le village tout entier fait un bond d'un siècle en arrière pour recréer l'ambiance d'antan et retrouver ses racines. C'est une fête authentique qui permet de faire revivre l'héritage de savoir-faire, de traditions fortement ancrées dans chacun des villages de la Vallée des Baux. Ainsi, Maussane-les-Alpilles subit une métamorphose où costumes traditionnels, machines et outils d'autrefois recréent l'atmosphère du siècle dernier. Rien de folklorique cependant, juste un hommage respectueux et... plus qu'une simple fête, un véritable voyage dans le temps !



Fanage et battage du foin



L'édition 2013 est déjà en projet avec des idées nouvelles d'animations pour lesquelles nous aurons besoin du concours des associations et des habitants de Maussane-les-Alpilles !

*Gramaci en tóuti pèr vosto bello ajudo
pèr lou tèms retrouba 2012 !!!*

A l'an que vèn.

*Vous esperan encaro mai noumbrous
e carga dóu vèsti arlaten...*

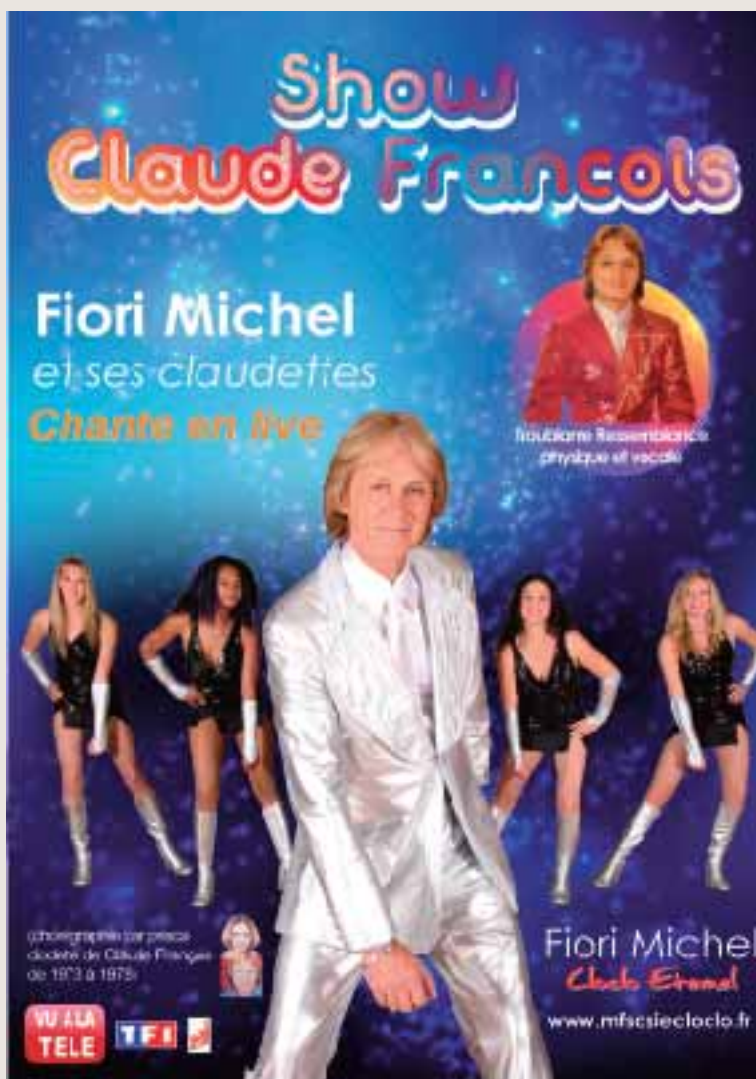
*Gagnante du concours de dessin
Capucine BARALE*



Balades en calèche



FETES ET ANIMATIONS



Soirée "GENERATION Yé-Yé"

Rendez-vous à la Salle AGORA ALPILLES, samedi 2 février 2013, pour une soirée spectacle et dansante avec les sosies et imitateurs de Johnny Halliday et de Claude François. De quoi réchauffer votre hiver ! Pour de plus amples renseignements sur la programmation des spectacles, consulter le site maussanelesalpilles.fr, rubrique Culture et Loisirs, onglet Agenda, régulièrement mis à jour, ou se rapprocher de la Maison du Tourisme au 04 90 54 33 60.



Place aux ARTS !

Avec cette manifestation, notre Commission a souhaité rassembler tous les vendredis de mi-mai à fin septembre, des artistes, créateurs et artisans d'art sur la place Laugier de Monblan. Place aux ARTS ! anime le cœur du village pendant cinq mois et crée également des échanges enrichissants entre visiteurs et créateurs et, bien sûr, reviendra l'an prochain !



Flash Mob lors de la fête votive du 15 août

les festivités de l'été

Les fêtes de l'été sont pour beaucoup de Maussanais l'occasion de se retrouver et de partager des instants de convivialité. Notre Commission s'attache à perpétuer cette tradition. L'édition 2012 a été une belle réussite avec des jours de fête supplémentaires et une très bonne participation des maussanais. Nous déplorons cependant l'incivisme de certains qui ne respectent pas les lieux publics ou privés et n'utilisent pas, par exemple, les toilettes prévues pour l'occasion. Notre commission travaille d'ores et déjà sur l'édition 2013 et envisage des moyens différents.



TEMPS RETROUVE
*Concours de dessins et atelier
de maquillage pour les enfants*



TEMPS RETROUVE
*Les maussanais costumés,
fidèles au rendez-vous*



TEMPS RETROUVE
*Les maussanais costumés,
fidèles au rendez-vous*



TRI SELECTIF
*L'équipe du service technique chargé
de la distribution des bacs individuels*



*Un public nombreux
à la 3^{ème} réunion publique sur le thème
du tri sélectif et la collecte individuelle*



*Johny Boy jouant avec le feu
a enchanté les Soirées du Parvis*



**RENCONTRES DE DECOUVERTE ET DE
BIENVENUE A MAUSSANE** une touriste
américaine s'essaie au maniement du lasso



*Le manadier Albert CHAPELLE récompense
Jack SAUTEL et Daniel MOLINA
lors de la fête nationale du 14 Juillet*



FORUM des ASSOCIATIONS
Yves Atru et Gérard Brossier
d'Art Mis à Nu



FORUM des ASSOCIATIONS
Home training



FORUM des ASSOCIATIONS
Club de Judo



FORUM des ASSOCIATIONS
Autour de la Présidente Loulou Gonfond son
mari et tous les membres de Lou Rescontre



FORUM des ASSOCIATIONS
Les membres du Tennis Club



FORUM des ASSOCIATIONS
ESVB
Etoile Sportive de la Vallée des Baux



FESTIVAL A-PART
"Portes" sculptures de Faz exposées durant
deux mois dans la cour de l'Hôtel de ville



le peintre Marc Doury,
amoureux des Alpilles
a fait une halte d'un mois à l'Espace Galerie



Véronique Autheman
présente la bannière restaurée de la ST Eloi
lors de la fête du Patrimoine

LE COMITE COMMUNAL FEUX DES FORÊTS

Plus vigilant que jamais !

Le comité Communal Feux des Forêts de Maussane-les-Alpilles, présidé par le Maire Jack Sautel, et composé de 20 membres actifs (dont 3 pompiers professionnels en retraite) a pour mission principale la protection des massifs en les sécurisant et la prévention contre les risques d'incendies. Ceux-ci sont accrus notamment en périodes de sécheresse et de grand vent.

Il a apporté une assistance au feu d'artifice du 14 juillet, participé au forum des associations du 8 septembre et mis en sécurité la route D27 suite à l'échappée de vaches camarguaises de leur enclos. Le Comité en a charge de mener également des actions ponctuelles de sensibilisation du public à la sauvegarde de l'environnement et au débroussaillage.

Le C.C.F.F. a signé en novembre 2011 une convention de partenariat avec celui des Baux-de-Provence. Après une saison d'application, une demande a été formulée auprès du Conseil Général 13 pour l'obtention d'un second véhicule porteur d'eau.

Le C.C.F.F. est affilié à l'association départementale du même nom, présidée par Philippe Varin, maire de Vauvenargues. Aujourd'hui, les Comités Communaux Feux de Forêt des Bouches du Rhône sont au nombre de 82, représentant environ 3.500 bénévoles, utilisant 200 engins opérationnels (véhicules de liaison et porteur d'eau) et du dispositif de transmission radio uniformisé (550 postes radio).

En partenariat avec la région Provence Alpes Côte d'Azur, l'A.D.C.C.F.F.13 a mis à notre disposition "le guide pratique du bénévole" pour mieux appréhender l'environnement global des organismes de prévention. Elle s'occupe de regrouper les achats de vêtements et de protection. Elle participe également à l'organisation de formations.

Les messages d'alerte météo, type "fort coup de vent de Nord-ouest", sont annoncés pour la journée et les bulletins "analyse sécheresse", provenant du Chef de Centre de la Vallée des Baux et ceux émanant du Parc Naturel Régional des Alpilles, sont transmis à la Mairie puis au responsable du Comité et à son adjoint.

Rien n'est acquis définitivement car un feu est toujours possible, même en hiver ! Gardons notre "bon sens" qui est le meilleur des alliés pour la préservation des personnes et des biens.

L'été dernier le C.C.F.F. a mis en place des affiches rappelant les règles d'accès aux entrées du massif et leur respect. Elles ont été éditées par le Parc Naturel Régional des Alpilles permettant une uniformité d'affichage, en complément de l'arrêté préfectoral, pris en début de saison, qui réglemente trois périodes différentes d'accès au massif (orange, rouge ou noir - interdiction totale) selon les conditions météorologiques.

Ces informations sont quotidiennement mises à jour, à partir de 18h pour le lendemain, et peuvent être obtenues en appelant le 0811 20 13 13.

Les patrouilles, réparties en 64 groupes, ont parcouru plus de 2.000 km et ont effectué 500 h pour la période de risque accru.

Cette année, nous avons constaté sur le terrain que la réglementation en vigueur est respectée par la très grande majorité des habitants et des touristes. C'est ainsi que, ensemble, nous pourrions préserver les paysages auxquels nous tenons tant.

Le Comité



Christine, Edith, Alexandra et Mireille (de gauche à droite)

Une nouvelle saison qui commence pour Les Amoureux du Vieux Maussane

Nous avons, comme chaque année, participé avec grand plaisir aux différentes manifestations du village : St Eloi, jeux de gardians, temps retrouvé etc.

Le 29 juillet, nous avons accompagné Alexandra Guerin aux Saintes Maries de la Mer pour la fête Virginenco où elle a pris le ruban, assistée de sa marraine Mireille Clavel. Ce fut une belle journée, riche en tradition.

C'est maintenant pour nous une nouvelle saison qui commence. L'association reste ouverte à toute personne aimant ou voulant découvrir le costume.

Nous recherchons également tout ce qui s'y rapporte : dentelles, ombrelles, jupons, fichus, ruban etc.

Vous pouvez nous contacter au 04 90 54 40 21 ou par mail à l'adresse suivante : e.gw@hotmail.fr



Remise du diplôme

A.P.E.M.A.

Nous recrutons des bonnes volontés

Et voilà l'année scolaire a repris et son lot d'activités diverses également. On court de nouveau et le temps passe ! Les stages multi-activités de l'été ont remporté un vif succès avec des groupes rapidement complets surtout celui des petits (4 à 6 ans). Les enfants ont beaucoup apprécié les activités manuelles proposées au moins une fois par semaine par Corinne Fraquier.

Clément Fréjaville a encore une fois pleinement assuré son rôle d'animateur-responsable, entouré cette année de nouveaux et nouvelles animateur(trice)s. Qu'ils soient tous ici remerciés pour leur dévouement, leur patience et leur enthousiasme.

Notre regret pour cet été est l'échec du groupe pour les adolescents où seulement deux jeunes se sont inscrits, ce qui nous a obligés à annuler les activités prévues et déjà réservées (canoë, accrobranche...). L'association se consacrera donc au moins pour 2012-2013 aux enfants de 4 à 11 ans, c'est-à-dire les maternelles et les primaires.

Pour cette nouvelle année, nous relançons nos activités habituelles : stage à la Toussaint (première semaine), une semaine en février puis toutes les vacances de Pâques et d'été, le blé de Noël au bénéfice du Maussanethon qui est en vente depuis début novembre dans les magasins de Maussane-les-Alpilles, au prix d'un euro. Peut-être y aura-t-il une surprise au moment d'Halloween ?

Nous offrirons une séance de cinéma avec un dessin animé avant les vacances de Noël. Sous l'égide de l'APEMA, Alpilles Animations propose de nouveau les ateliers créatifs du mercredi après-midi pour les petits et les plus grands (deux groupes de 2 h) avec une inscription ponctuelle ou pour 10 mercredis. Les cours d'anglais ont également repris pour l'année.



Notre association fonctionne toujours avec un bureau réduit au minimum, de rares bénévoles. Nous recrutons toujours des bonnes volontés, des personnes enthousiastes pour aider par exemple à créer des décors pour le carnaval, pour encadrer les enfants, etc. Les idées de sorties, d'activités sont là mais le temps manque pour les organiser.

Rejoignez-nous sans hésiter !

Nous tenons également à offrir des loisirs pour tous, donc à moindre coût pour les parents. Les idées pour financer des projets sont les bienvenues !

Notez dès à présent la date de notre loto qui aura lieu le 13 janvier 2013.

Nos coordonnées :
apema13@yahoo.fr et 04 90 54 41 71

Laure ROCHER
La Présidente



Les enfants ont pu faire des activités sportives, récréatives et profiter de la piscine municipale avec le regard professionnel des maîtres nageurs.

Ils se sont retrouvés par tranches d'âge tout en restant très solidaires pendant le repas, le temps calme, la piscine... Que de beaux moments entre les "moy" et les animateurs (Pauline, Romain, Clément, Elodie, Clémence...)



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION ECOLE DE MAUSSANE (A.E.D.M.)

Les événements à venir

L'A.E.D.M. est une association Loi 1901, créée en mai 2011, pour les enfants scolarisés au groupe scolaire Charles Piquet. Cette association a vocation à organiser des manifestations pour récolter des fonds, permettant de soutenir les différents projets proposés par les écoles.

L'A.E.D.M. a organisé en 2012 :

la kermesse de fin d'année qui a été une vraie réussite. Cette année nous avons fait le choix de faire venir des structures gonflables pour les enfants. Grâce à Monsieur le Maire et aux membres du Conseil cela a pu se faire. Nous les en remercions chaleureusement.

nous tenons également à remercier tous les commerçants qui donnent des lots pour notre loto qui aura lieu samedi 17 novembre et pour lequel nous vous attendons nombreux !

Le marché de Noël des écoles se fera le 7 décembre à partir de 16h30. Cette année il sera placé sous le thème de la gourmandise.

Un goûter sera offert aux enfants pour le départ en vacances de Noël.



Les lots du grand Loto des écoles

Nous vous informons également du planning des différentes manifestations 2012 / 2013* :

De septembre à juin : vente de gâteaux, boissons et bonbons devant l'école de 16h15 à 16h45, une fois par semaine, le jeudi (sauf cas exceptionnel - une information est alors affichée devant l'école).

Mars/avril : grand carnaval organisé en partenariat avec les écoles primaire et maternelle.

Marché de Noël de l'école sur le thème de la gourmandise



Une autre manifestation (pas encore déterminée) pourrait être organisée aux printemps.

Fin juin : Grande Kermesse de l'école, avec buvette et vente de grillades le midi pour tous, stands de jeux, etc. afin de terminer l'année scolaire en beauté. Nous faisons appel aux parents qui seraient disponibles pour nous aider dans nos différentes manifestations. Nous vous rappelons que, sans votre aide, nous ne pourrions mener à bien nos différents projets. Vous pouvez nous joindre si vous souhaitez plus d'informations au 06 16 21 25 82.

En espérant vous voir bientôt, nous vous souhaitons une bonne année scolaire.

Le bureau de l'A.E.D.M.

**L'association vous informe que ces dates peuvent changer et se réserve le droit de pouvoir reporter les manifestations.*

Tailleur pour dame à l'honneur avec Art'SCENIC

2012 a été une année de changement pour la troupe ART SCENIC. Catherine, qui nous dirigeait depuis 12 ans, nous a quittés. Estelle Roux est venue la remplacer. Nous sommes en train de monter la



La troupe dans les Fiancés de Loches

pièce Tailleur pour dames de Georges Feydeau. Pièce que nous aurons jouée trois fois à l'heure où paraîtra cet article (une fois à Paradou en octobre et deux fois à la Salle AGORA ALPILLES de Maussane-les-Alpilles en novembre).

Nous n'avons pas encore arrêté notre programme 2013, mais nous en vous tiendrons informés dès que possible.

Toute la troupe tient à présenter ses excuses aux personnes qui souhaitaient nous voir lors du Temps Retrouvé 2012, un empêchement de dernière minute ne nous a pas permis d'être présents.

Nous souhaitons à toutes les maussanaises et tous les maussanais de bonnes fêtes de fin d'année.

A bientôt sur les planches !

Patrick LAFFITTE
Le Président

A.D.M.R. - AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Une nouvelle présidente

Depuis le mois de Juin 2012, l'A.D.M.R. de la Vallée des Baux accueille une nouvelle Présidente, Madame Françoise Hermitte, qui prend sa nouvelle fonction à cœur en remplaçant Madame Christiane Molina qui, pendant ces six dernières années, s'est beaucoup investie au sein de l'Association, toute l'équipe l'en remercie grandement.

Grâce à nos 23 salariées, notre Association propose de répondre à vos besoins pour **la garde de vos enfants, l'entretien de votre domicile, un accompagnement pour les personnes dépendantes garde de jour et garde de nuit** (préparation des repas, courses, présence même le week-end) dans les communes de Maussane-les-Alpilles, le Paradou et les Baux de Provence.

Nous remercions les maires des trois communes pour leurs subventions qui contribuent au bon fonctionnement de l'Association.

Cette année, le professionnalisme et l'attention de nos salariées nous ont permis de totaliser environ 19.000 heures d'intervention, ce dont nous les remercions.

Vous serez toujours les bienvenus pour tout renseignement à notre bureau, Place Henri Giraud où notre secrétaire, Mademoiselle Amandine Aguilar, vous recevra tous les jours de 8h30 à

12h00 et de 13h00 à 16h30 ou par téléphone au 04.90.54.35.60 pour vous rencontrer au besoin à votre domicile pour évaluer votre situation et établir vos dossiers de prise en charge.

Toute l'équipe de l'A.D.M.R. de la Vallée des Baux vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.

Françoise HERMITTE
La Présidente



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD - F.N.A.C.A.

Se souvenir de l'Histoire



Une belle course !

la guerre en Algérie (1954 - 1962). Une attention particulière de recueillement a été observée sur la tombe de Jean Louis Souve, mort pour la France en Algérie.

Il y a 50 ans, 30.000 de nos compagnons d'armes ont perdu la vie lors de ce conflit. N'oublions pas non plus les lourdes séquelles morales et psychiques pour d'autres parmi les populations civiles et militaires de carrière, comme les appelés du contingent dont certains ont passé plus

de 2 ans et demi en Afrique du Nord. Notre Amicale se souvient de cette page de notre HISTOIRE. Elle rend hommage aux victimes de tous les conflits, elle entretient aide et amitié entre toutes les générations et s'efforce de promouvoir la PAIX. Cette année encore une équipe de l'Amicale a organisé la 12ème course de trottinettes pour les jeunes enfants (- de 11 ans) dimanche 12 août 2012, vers 11h, avenue de la Vallée des Baux à Maussane-les-Alpilles. Dans le cadre de la fête votive, cette manifestation sportive et ludique a permis d'engager plus de 60 enfants et a été un moment intergénérationnel très convivial.

Un grand merci aux bénévoles, aux commerçants, aux spectateurs, aux élus(es), au personnel municipal et aux enfants qui ont contribué au bon déroulement de la course.

René ARNAUD
Président

Un grand merci aux bénévoles, aux commerçants, aux spectateurs, aux élus(es), au personnel municipal et aux enfants qui ont contribué au bon déroulement de la course.

René ARNAUD
Président

ASSOCIATIONS

LA BOULE OVALE

Tout roule !

Tout roule rond comme un bouchon de pétanque pour la Boule Ovale qui a su faire face à un calendrier des plus chargé en ces mois d'été de juillet et d'août. Flash-back sur cette actualité de pétanque où Marius et Olive ne manquent pas de cousins.

2 concours officiels en juillet (avec arbitre fédéral pour chacun), un pour célébrer la fête Nationale, et un autre dit "promotion le 13", tous les deux à la mêlée, 3 joueurs 2 boules. Sans oublier les enfants le matin du 14 juillet, qui s'impliquent avec enthousiasme et bonne humeur, la relève à n'en pas douter de nos champions et tireurs d'élites actuels.

En août, compétitions non stop, entre le 11 et le 16, avec 4 concours officiels, le 12 "prix de la ville de Maussane", le 13 concours vétérans, le 14 "commerçants de Maussane", le jeudi 16 "Fête votive" et le concours enfants en matinée du 15, sans oublier les mercredis normaux.

Toutes ces compétitions ont su attirer de très nombreux et réputés joueurs venus de toute la région sous l'ombre bienfaisante des platanes de la place H. Giraud durant ces journées de canicule.

Ainsi le calendrier de la Boule Ovale s'inscrit-il maintenant dans l'agenda incontournable des joueurs de bon niveau de toute la région. Après la remise des prix, les vainqueurs de ces belles journées, et leurs amis ou adversaires, ne manquent pas de reparler de leurs exploits devant la buvette, ponctués souvent de grands éclats de rire moqueurs comme, par exemple, " *Té Jeannot, moi je te le dis, sur ce coup-là ce n'était pas le jeu de tirer !*" ou encore " *Bébert, le point était imprenable ne rêves pas ! et je le sentais, t'as vu, plein fer, et je reste sur place, le Carros parfait! et on marque 3 points ha !, ha ! ha !*" et aussi " *Peuchère ! moi je dis que tu as eu de la chance !*" et " *Oh pôvre, la chance Bébert, il faut savoir la provoquer, elle ne te tombe pas comme ça sur la tête, regarde, le gagnant de la loterie nationale, il a commencé par acheter un billet...*"

Le tout sans troubler pour autant les derniers chants des cigales, tandis que la première étoile scintille dans le crépuscule naissant ou celui de leur imaginaire.

Début septembre, la Boule Ovale a aussi organisé le concours offert par la mairie de Paradou pendant la fête votive et, quelques jours



plus tard, le gigantesque videgrenier qui a vu la rue des Ecoles et la place H. Giraud envahies dès 6h du matin par près d'une centaine de marchands du dimanche. Un franc succès qui aura vu défiler durant toute la journée une foule compacte d'acheteurs à la recherche de l'objet "coup de cœur" et habilement négocié. Ou tout simplement flâner devant ce monde

d'objets qui leur rappellent le grenier de leur enfance ou celui de leurs rêves.

Pour continuer de faire face à toute cette activité qui demande une organisation sans faille, le président Francis Ferrer ne manquera pas lors de la prochaine assemblée générale de faire appel à davantage de volontaires pour prendre part activement à ces manifestations, afin de renforcer et soulager l'équipe des généreux et énergiques bénévoles actuels.

Nous vous ferons part du bilan et des objectifs qui seront donnés par le nouveau bureau, après cette assemblée générale prévue dans le mois d'octobre.

**Henri
DESCHAUME
Secrétaire**



Pour transmettre toutes vos informations en vue de leur publication, dans le Bulletin Municipal ou sur le site Internet de la Commune, il vous suffit de nous communiquer l'adresse mail de votre association à : isabelle.site@maussanelesalpilles.fr

CULTURE ET TRADITION

L'humour mais pas seulement...

Si l'été a été particulièrement riche en événements culturels avec, pour la partie spectacles, le Festival des Alpilles, les quatre Soirées du Parvis suivies de deux concerts avec le quatuor à cordes Enigma, puis le pianiste David Kadouch, l'automne et le commencement de l'hiver ne le seront pas moins.

C'est ainsi que, après Littératures du Monde en octobre, consacrées cette année aux écrivains égyptiens modernes, l'humour se taillera la part belle avec Noëlle Perna, Patrick Bosso et Roland Magdane, sans oublier la traditionnelle Veillée calendale animée cette année par Jean-Bernard Plantevin.



Que dire de l'Espace Galerie, sinon que cette saison encore a vu se succéder des artistes aux univers bien différents et que l'agenda des réservations est déjà pratiquement bouclé pour 2013.

A noter que la salle municipale a accueilli la quatrième édition du traditionnel Salon des Arts ainsi que les Peintres de la Crau.

Yves Lopez

Conseiller municipal, délégué à la Culture

Le périple de la culture...

Le Voyage du Musée Estrine dans les Alpilles et son projet pédagogique (voir article de la Commission scolaire) s'invite avec six œuvres accrochées dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie. Elles sont visibles par tous, aux horaires d'ouverture du bâtiment et ce, jusqu'au 30 mars prochain. A signaler que les neuf autres communes de la Vallée des Baux Alpilles, partenaires de cette belle initiative, se proposent, elles aussi, de faire découvrir des créations d'artistes de notre temps. Le succès de son vernissage à Maussane-les-Alpilles est la plus éclatante démonstration de l'intérêt suscité par cette exposition collective, pour le moins originale.

De MARSEILLE-PROVENCE 2013 à Maussane-les-Alpilles

Maussane-les-Alpilles est partenaire de ce grand événement qu'est Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la Culture. Elle sera au cœur même du parcours TransHumance qui, de Châteaurenard à l'Étang des Aulnes, regroupera pas moins de deux cents cavaliers, fin mai.

Le déroulé final des manifestations organisées à cette occasion dans le village sera dévoilé dans le prochain bulletin municipal.

Dans le sillage de cette belle aventure, le Festival d'art contemporain A-part, tout auréolé du soutien de MP13 sous forme de label, s'inscrira une nouvelle fois dans la programmation culturelle de l'été prochain.

LIEU DE MÉMOIRE

Le temps des fontaines

Le lien entre la fontaine et le décor villageois nous paraît intemporel. Popularisé par la carte postale à la Belle-Epoque, le village provençal, baigné de la douce lumière tamisée par sa frondaison de platanes, semble s'organiser autour de ses points d'eau. Dans un monde où l'horizon villageois constitue le décor de la vie quotidienne pour la grande majorité de ses habitants, "L'aigo et l'oumbro" (l'eau et l'ombre) sont les deux éléments vitaux sans lesquels toute sociabilité spontanée ne saurait exister. Pourtant ce village "idéal" est souvent beaucoup plus récent qu'on ne croit. Les plantations de muriers que l'on dépouillait de leurs feuilles au mois de mai pour en nourrir les vers à soie ne devaient prodiguer qu'une ombre relative le long des rues et des chemins. Leur remplacement par les platanes date de la seconde moitié du XIX^e siècle. Quant aux fontaines, elles constituaient l'exception avant la Révolution et ne distinguaient que quelques villages et bourgs dans les premières décennies du XIX^e siècle.

En effet, en 1816, lorsque le Comte de VILLENEUVE, préfet des Bouches-du-Rhône, interroge les maires sur les fontaines et l'adduction d'eau, il ressort que 13 communes seulement sur les 32 qui composent alors l'arrondissement d'Arles en possèdent une, exceptionnellement plusieurs.

Le docteur QUENIN et la fontaine du Vieux Maussane

Maussane fait partie de ces communes privilégiées, depuis la construction de sa première fontaine en 1810. Des quatre communes de l'ancienne Terre des Baux, elle est la seule à posséder une fontaine monumentale au cœur de son vieux centre. Mouriès en fait le souhait : "il serait du plus grand intérêt pour les habitants d'en avoir une, étant forcés d'avoir recours aux eaux des puits, certainement moins saines que celles d'une fontaine". Le Paradou n'a aucune fontaine tandis que les gens des Baux n'ont "d'autre eau que celle des citernes" ou de la fontaine publique, malheureusement fort éloignée. Les femmes des Baux doivent emprunter la "porto eyguièro" (la porte de l'eau) et descendre une ruelle caladée jusqu'au vallon de la Fontaine puis remonter, les cruches pleines sur les épaules, jusque vers le village perché.

L'édification de la fontaine du Vieux-Maussane résulte du mécénat de son maire, le docteur Denis-Honoré QUENIN. Né dans le village le 4 février 1777, ce fils aîné de propriétaire-rentier suit des études de médecine à Montpellier et s'installe vers 1803 comme docteur dans la grande maison familiale au débouché de l'actuelle rue du Vieux-Maussane et de la rue Charloun Rieu, tandis que son frère cadet, Dominique-Isidore, également docteur en médecine, part pour Châteaurenard. L'aîné des QUENIN entre au Conseil municipal de Maussane au printemps de 1804. Moins d'un an plus tard, il est nommé maire, fonction qu'il exerce jusqu'à sa mort survenue le 3 décembre 1812.

Cette courte vie - il disparaît à peine âgé de 35 ans - est dense. En qualité de médecin, il encourage la vaccination antivariolique. Il est également conscient de la qualité très variable de



La fontaine du Vieux-Maussane

l'eau tirée des puits. Cette dernière constatation le pousse à faire édifier à ses frais et sur un terrain lui appartenant le gracieux édifice que nous connaissons.

La maison des QUENIN

Ce faisant, le docteur QUENIN apporte une touche d'humanité dans des temps difficiles. Cet homme des Lumières, jacobin modéré, doit contraindre les « réfractaires » à la conscription (service militaire d'alors) de plus en plus nombreux à mesure que l'Empire s'enfonçait dans la guerre. Son geste envers le village serait donc une manière de s'excuser des rigueurs de sa magistrature.

Denis-Honoré QUENIN achète un droit d'eau à un certain GRIFFE dit « Pierras ». Le vendeur n'y consent qu'à condition que cette transaction permette l'édification d'une fontaine publique et qu'un jet d'eau soit placé à la Remise devant sa maison. Une conduite en poterie amène les eaux de ce quartier au Vieux-Maussane (alors appelé Maussane par opposition au Mas-Long).

La fontaine QUENIN, avec son lavoir qui lui est adossé au midi, présente la particularité d'avoir un bassin en forme de coupe qui donne à l'édifice beaucoup de légèreté. Un fût de colonne en forme de pilier monumental, muni de quatre sorties d'eau, est couronné par une pomme de pin.

*La maison des QUENIN
Elle fut construite dans les années 1770
par Antoine QUENIN père.*



Archives des Bouches-du-Rhône, 3 P 1329 : plan cadastral napoléonien d'une partie de la section E dite du « chef-lieu » au quartier de "Maussane" (1829)

La fontaine et un lavoir conséquent sont bien représentés. L'édifice paraît alors dégagé de l'habitat et l'espace public ménagé autour de la fontaine constitue une vraie place.

Au sud, le "chemin de Tarascon à Eyguières". Au nord-est, l'emplacement d'un puits, vraisemblablement à l'usage de plusieurs maisons, rappelle l'omniprésence de ces petits édifices.



Le petit monde du Vieux-Maussane : apogée et déclin

Au moment où Denis-Honoré QUENIN donne sa première fontaine au village, le Vieux-Maussane est encore la partie la plus densément peuplée de l'agglomération. Le petit cours qui relie la route au "Planet", devant la maison QUENIN, accueille la foire annuelle qui se tient pendant deux jours à la mi-août (*Nostro-Damo*).

Toutefois, cette partie du village souffre déjà de l'étroitesse de ses rues ainsi que de l'organisation de son espace, trop peu aéré et un peu à l'écart de la route. Les courses de taureaux se tiennent sur la place de l'église et bientôt, les habitants du Mas-Long obtiennent que la foire se déroule un an sur deux sur cette dernière.

Archives communales de Maussane-les-Alpilles, 164 E 0 2 : plan général des conduites au quartier de l'ancien Maussane (8 novembre 1881)



Ce document montre les progrès réalisés à la fin du XIXe siècle en matière d'adduction d'eau, notamment avec la construction de fontaines-abreuvoirs ainsi que de prises particulières.

La conduite en poterie de la première fontaine sera remplacée par une en fonte. L'emplacement de la fontaine privée de la remise est bien visible sur la façade sud du long bâtiment situé à droite en montant aux Baux. Il pourrait s'agir de cette belle fontaine que les vieux maussannais connaissent sous le nom de fontaine de Marie SAUTEL.

Les lieux du pouvoir et de l'administration se dérobent eux-aussi. La chapelle Notre-Dame de Pitié qui accueillit un temps les révolutionnaires de la première heure se voit transformer, en 1830, en maison d'habitation sous l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. La mairie est durablement installée entre les deux pôles du village. Elle sert également d'école primaire de garçons au début des années 1830. L'instituteur TERRIS dont la maison-école jouxtait l'immeuble QUENIN, y transporte sa classe. Enfin, aucun des deux notaires des années 1810-1820 n'y a fixé son étude. Les DERRES / DERETZ sont installés près de la place de l'Eglise tandis que le dernier des BLANC reçoit sa clientèle au Mas d'Isoard. Autour ou non loin de la fontaine, l'environnement va évoluer vers une densification de l'habitat dans les terrains jouxtant la fontaine. De l'autre côté de la rue, le médecin Félix FRECHIER, dans la seconde moitié du XIXe siècle, habille les vieilles maisons du décor que nous leur connaissons aujourd'hui. Enfin, jouxtant la maison QUENIN, se constitue une place privée après l'effondrement partiel de l'immeuble TERRIS vers 1874. Des platanes sont plantés des deux cotés de l'actuelle rue Charloun Rieu et vers 1920 est construit le "petit Lavoir".

Félix Laffé

Pour en savoir plus :

AUTHEMAN (Véronique), LAFFÉ (Félix), La politique au village. Lutttes municipales, mairies et classes dirigeantes à Maussane-Les-Alpilles de la Révolution au Second Empire, cahier n° 1 du *Flourilège dou terrire*, Maussane-Les-Alpilles, Noël 1992.

LAFFÉ (Félix) ; Le docteur QUENIN [Dominique-Isidore] et la *Statistique du canton d'Orgon, Provence Historique*, tome 62, fascicule 249, juillet-septembre 2012, p. 389-403.

CRÈCHE

Au Rendez-vous des Tout-Petits

C'est une nouvelle année qui commence à la crèche avec le départ de 16 enfants qui ont fait leur première rentrée à l'école et, après l'apprentissage de la vie en collectivité à la crèche, celle-ci s'est faite sans appréhension.

Il faut dire que notre monitrice éducatrice, Rémé, fait un gros travail d'adaptation à l'école dès le mois de mai chaque année, accompagne nos petits le jour de la rentrée, donc tout se passe au mieux. Nous pouvons la féliciter pour son investissement.

Cette année, nous accueillons 37 enfants et l'effectif est complet pour l'année 2013.

L'année passée a été marquée de temps forts, notre carnaval avec la rencontre intergénérationnelle. En effet nous avons invité quelques pensionnaires de la Maison de Retraite à venir voir notre spectacle et partager un excellent goûter avec nos tout-petits.

Et puis, comme chaque année, une ferme itinérante est venue à la crèche au mois de juillet, les enfants ont pu apprécier le contact avec les animaux, moment qu'ils ont partagé avec l'école maternelle.

Le bénéfice de notre loto, organisé au mois de janvier, nous a permis d'acquérir du matériel ludique neuf, pour chaque section : coin cuisine, petites voitures, château fort et ses chevaliers, porteurs, jeux d'éveil pour les bébés ainsi que de nouveaux livres.

Tout au long de l'année, nous allons maintenir nos activités : motricité, sorties à la bibliothèque, marché suivi d'un atelier pâtisserie et lecture conte avec l'intervention de Madame Darbois, à qui nous réservons un bon accueil.

La crèche est une association parentale, il est donc primordial que les parents s'investissent afin de faire perdurer la vie de cette structure.

Christiane GREINER

La Directrice

Carnaval avec les personnes de la Maison de Retraite.



Chats et chiens en attente d'adoption à la S.P.A. des Baux de Provence

Le refuge S.P.A. des Baux de Provence héberge actuellement 160 chiens, chiots, jeunes chiens, mais aussi chiens plus âgés, en pleine forme, de nombreux chats et chatons attendent aussi une nouvelle famille. Nos animaux sont vaccinés et identifiés, les femelles sont stérilisées.

Le refuge est ouvert tous les après-midis, de 14 heures à 18 heures, ainsi que le 1er dimanche de chaque mois de 10 heures à 18 heures.

Vous pouvez nous venir en aide en devenant adhérent de notre association ou bénévoles (promenade des chiens, nourriture, travaux...). Pour nous contacter : 04 90 54 60 86. De nombreuses manifestations sont organisées par nos bénévoles et le 16 décembre 2012 aura lieu à 15 heures à la Salle AGORA ALPILLES, notre grand loto, avec de nombreux lots, dont un téléviseur grand écran et un home cinéma.



CHEWBACCA est née en 2006

Daniel MEYSSONNIER

Le Président

COMITÉ DE JUMELAGE MAUSSANE-LES-ALPILLES - MONTOPOLI IN VAL D'ARNO

Una bella serata di bel canto (Une belle soirée consacrée au "bel canto")

Ce fut vraiment un beau spectacle qui eut lieu le mercredi 18 juillet 2012 à la salle AGORA ALPILLES, spectacle qui a enchanté toutes les personnes présentes ce soir-là. Le Comité de Jumelage avait invité pour l'occasion la soprano Madame Larissa Zelenyuk, accompagnée par son pianiste Yves Lavigne, pour une soirée au cours de laquelle ils ont interprété les grands airs des opéras italiens.

A la mi-septembre, les cours d'italien ont repris pour une nouvelle année scolaire. Nous vous rappelons qu'il existe divers niveaux, des débutants aux plus avancés. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre si ces cours vous intéressent (contact : 06 66 18 82 42).

La dernière semaine de septembre, un groupe de 25 adhérents s'est rendu à Montpellier pour une journée sous le signe de la culture avec, au programme, dans la matinée la visite guidée du centre historique de la ville et, l'après-midi, la visite commentée de l'exposition consacrée au Caravage et aux caravagistes au Musée Fabre.

Pour le début de l'année prochaine, l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage a été fixée le 18 janvier 2013 dans la salle AGORA ALPILLES. Elle sera suivie par un dîner ouvert à tous les adhérents. Nous vous informerons en temps utile et par courrier des modalités mais d'ores et déjà, nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous.

Geneviève IMBERT
La Présidente

Soirée Lyrique du 18 juillet avec Larissa ZELENYUK et Yves LAVIGNE



ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB DE MAUSSANE-LES-ALPILLES

Des résultats de champions !



Gaetan MARTEL

Quelle belle année au tennis club de Maussane-les-Alpilles ! Le feu est au vert... le nombre d'adhérents est toujours aussi important : 80 jeunes inscrits à l'école de tennis et 60 adultes. Les résultats sportifs adultes ont été exceptionnels cette année.

Par équipe : un titre de champion des Bouches du Rhône en catégorie de plus de 35 ans homme (équipe 1), une montée

en division pré-régionale en catégorie homme + 35 ans (équipe 2), le maintien de l'équipe dames en régional 3, le maintien en pré-régional de l'équipe 1 - homme, la montée en première division de l'équipe 2 - homme, la montée de l'équipe 3 - homme en 2^e division qui perd en finale du Championnat des Bouches du Rhône.

Et que dire sur le plan individuel : le club possède dans ses rangs un joueur exceptionnel, **GAETAN MARTEL**, qui est devenu champion des Bouches du Rhône dans la catégorie non classé, 4^e série, puis champion de Provence ce qui lui a permis de porter nos couleurs à Roland Garros pour le championnat de France. Après avoir passé 3 tours, il s'incline en 1/4 de finale. Félicitations à GAETAN MARTEL qui a porté haut et fort les couleurs de Maussane-les-Alpilles pour la première fois de son histoire à Paris.

Pour conclure félicitations à tous les joueurs et joueuses qui se sont investis dans les différentes équipes, aussi bien jeunes qu'adultes, dans un état d'esprit irréprochable et dans une ambiance superbe rarement comme à ce jour.

Le tennis club vous souhaite une bonne fin d'année, de bonnes fêtes et tous nos vœux pour l'année 2013.

Pierre HARDY, *Président*

LE MAUSSANETHON Les rendez-vous du Téléthon 2013

Le 28 octobre 2012 "l'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DES BAUX" a organisé un Tournoi au Golf de Château-blanc dans le Vaucluse (Golf des Baux en travaux pour 2 ans) et nous a reversé une participation. Notre Loto a été, comme tous les ans, une totale réussite avec de très beaux lots et des gagnants satisfaits !

La Soirée "Repas Dansant", animée par Mickaël, aura lieu cette année le 1^{er} décembre 2012, uniquement sur réservation.

Samedi 8 décembre 2012, salle municipale, "Lou Rescontre" préparera le "petit déj" le matin et animera le thé dansant toute l'après-midi. A 12h dans la Salle Jean Favier, vous retrouverez votre "Resto du Téléthon". Et tant d'autres manifestations ! D'avance un grand merci à toutes les personnes qui y participeront !

Sylviane JACQUES, *Présidente*



SOCIÉTÉ DE LECTURE

Objectif livres !

Du côté de Sablet...

La Société de Lecture, toujours vaillante, vient de fêter ses... quatre-vingt dix printemps ! A cette occasion plusieurs adhérents ont participé à la 25^{ème} journée du livre de Sablet dans le Vaucluse.

Ce salon jouit d'une réputation nationale tant par la qualité de ses conférences que par la renommée des auteurs invités. C'est ainsi que l'on pouvait y croiser entre autres Amélie Nothomb, Noëlle Chatelet, Jacques Salomé, Franz-Olivier Giesbert, Jean-François Khan, Monseigneur di Falco, Daniel Picouly, les frères Bogdanoff et Philippe Grimbert, parrain de la manifestation.

De page en page...

Bonne nouvelle ! Antoine Pautus, membre actif de l'association, vient enfin de publier ses souvenirs romancés : Itinéraire d'un Enfant des Alpilles chez Ema, préface d'Yves Lopez.

A savourer pour peu que l'on soit sensible au temps qui passe, aux anecdotes amusantes et à l'élégance du style. A souligner que la couverture de ce récit est superbement illustrée par Jacques Williet, aquarelliste vauclusien, qui expose régulièrement à l'Espace Galerie de Maussane-les-Alpilles.

Autobiographie

Le groupe Au fil des mots qui œuvre sur la mémoire collective se réunit le dernier mardi de chaque mois de 11 h à midi à la salle municipale. Découvrez leurs textes en les téléchargeant à partir du site officiel de la Mairie www.maussanelesalpilles.fr, rubrique "Culture et Loisirs", onglet "Activités, Culture, Solidarités" : les associations, espace Société de Lecture. Contact : Stacia Hensens 04 90 54 39 36.

Chantez maintenant !

Les cours de chant collectif adulte ont repris tous les jeudis de 19h à 20h30 à la salle municipale.

Cours découverte offert.

Contact : Fiona Aït-Bounou 06 59 40 10 41.

Jean ESPOSITO



CLUB TAURIN DE LA VALLÉE DES BAUX

Une année pleine de satisfactions

Chers amis aficiouna, notre saison 2012 est terminée et, quand vous lirez ces lignes, notre Assemblée Générale aura eu lieu mais je peux vous dire dès à présent que nos résultats sont en adéquation avec nos attentes tant au niveau de la réalisation de nos manifestations qu'au niveau financier. Sans vouloir tout reprendre par le détail, je peux dire que les Lotos et le Bœuf Gardian ont bien marché (Comme chaque année).

La réussite des spectacles aux arènes est toujours assujettie au nombre de spectateurs insuffisant sur les gradins pour les courses en pointes et ce, malgré des affiches de qualité. Notre objectif de relancer de manière pérenne le Trophée de l'Huile d'Olive (qui fêtait ses 15 ans cette année) demeure et reste notre priorité.

Les autres courses ont toutes été intéressantes que ce soit celle de la St Eloi, Graine de Bouvine bien qu'elle ait pâti d'un manque d'élèves Raseteurs, mais je retiendrais en particulier la soirée Intervillage (Mausane-les-Alpilles/Saint Etienne du Grès) qui a été un franc succès. Je remercie très sincèrement l'Association des Jeunes Maussanais et leur Président, Brice Bosch, pour leur implication à cette soirée. (Un petit coucou sympa à Thomas dont la participation aux jeux a été écourtée par la faute d'une vachette pas très joueuse). J'espère que nous aurons l'occasion de permettre à Saint Etienne du Grès de prendre sa revanche en 2013 à Maussane-les-Alpilles. Comme tous les ans, nos "Toro Piscine" se sont déroulés dans un très bon esprit avec quelques émotions fortes mais le bétail fournit était parfait pour ce type de manifestation. Quelques bleus, quelques courbatures et de bons souvenirs tout de même.

Cette année le C.T.V.B. a organisé pas moins de 7 abrivado grâce à la collaboration étroite avec les cafetiers de Maussane-les-Alpilles. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés. Elles se sont passées sans incident. A noter que, cette année, Monsieur le Maire avait opté pour



une sonorisation de l'ensemble du parcours sécurisé. En ce qui concerne les arènes, la piste a été refaite, les peintures terminées. Petit à petit, nos arènes font un brin de toilette. A ce jour, notre calendrier 2013 est en cours d'élaboration. L'accent sera mis sur notre Trophée tout en maintenant lors de la période estivale l'animation du village en particulier au moment des fêtes d'été.

Avant de conclure, je voudrais remercier l'ensemble des membres du Club Taurin ainsi que les quelques personnes toujours prêtes à nous aider (en particulier au moment de la mise en place des barrières) ainsi que les services techniques de la Commune. Pour terminer, je lance un appel à tous les bénévoles de la Vallée des Baux qui voudraient bien nous rejoindre afin de préparer la relève et permettre au C.T.V.B. le maintien des traditions Taurines à Maussane-les-Alpilles.

A tous, bonne "Fé di Biou" et a ben lèu..

Daniel MOLINA
Président du CTVB

La Saint Eloi s'implique dans Marseille-Provence 2013

C'est chez Claude et Magali Léonard, au Mas des Daussant - quartier de Gréoux - que nous avons été accueillis pour notre fête de la Saint Eloi 2012. Avec des conditions météo de rêve, et grâce aux bénévoles et sympathisants, notre belle fête de la Saint Eloi s'est déroulée sans encombre. A ce propos, nous tenons à remercier les commerçants, la Municipalité, les Arlésiennes venues nombreuses et tous ceux qui nous aident et nous soutiennent de près ou de loin pour faire vivre nos traditions.



Le programme de la Saint Eloi de Maussane-les-Alpilles ne s'est pas arrêté là.

Nous avons participé aux charrettes de la Fédération ainsi qu'aux deux charrettes de Saint-Rémy de Provence et à celle d'Aureille, sans oublier le Temps Retrouvé à Maussane-les-Alpilles et au rassemblement européen des confréries de la Saint Eloi à Rognonas. Nous sommes également impliqués dans le grand projet : Marseille-Provence 2013, "Capitale européenne de la culture" car nous tenons à conserver et pérenniser nos traditions liées au cheval de trait en l'honneur de Saint Eloi.

Pour cela, nous avons encore et toujours besoin de bénévoles qui seront les bienvenus au sein de notre Société. Nous rappelons que l'association est ouverte à toutes personnes intéressées.

A ben lèu !!!

LOTO ST ELOI :

25 novembre 2012 (Salle Agora Alpilles) - Venez nombreux !!!!

ASSEMBLEE GENERALE :

25 janvier 2013 à 19h – Salle Jean Favier

La charette traversant à vive allure

ENTRAIDE-SOLIDARITÉ 13 – CLUB DES RETRAITÉS

Les rendez-vous du club "Lou Rescontre"

Le club des retraités "Lou Rescontre" ? Il va bien, merci !

Il ouvre toujours ses portes le jeudi après-midi à l'Agora et propose de nombreuses activités : jeux de société et jeux de carte, chorale, gymnastique... séances coupées, vers 16h, par un agréable goûter. Ceux qui veulent s'initier à la peinture ou à l'informatique peuvent le faire à condition de se rendre à Saint Martin de Crau.

Tout cela sera quelque peu monotone sans les journées exceptionnelles.

Le 25 septembre, par exemple, on est allé festoyer à l'Etang des Aulnes sur le thème d'Ali Baba, soit un savoureux tajine, des chansons et une danseuse comme vous n'en avez jamais vu ! souplesse, grâce, rythme... tout y était !

Le 17 octobre, les bénévoles ont été conviés à Plan d'Orgon, pour un repas amical, avec musiques et danses. Entre nous, ils méritent bien ça !

Le 29 octobre, les papilles se sont éveillées pour déguster les coquillages de Bouzigues, devant la vaste étendue bleue de l'Etang de Thau.

Comme on aime bien être tous ensemble, on a partagé un bon Aioli à l'Agora, le 21 novembre, avec chants et animation musicale bien entendu.

Le 13 décembre, les amateurs de Bel Canto apprécieront sûrement la "Belle Hélène" d'Offenbach, au Dôme de Marseille.

Après ? NOËL arrivera à grands pas avec son goûter amélioré, ses chants et son loto gratuit. Comme à l'ordinaire, le gâteau des rois précèdera l'assemblée générale.

A la fin janvier, retour à l'Etang des Aulnes, pour y applaudir un jeune imitateur dont on dit le plus grand bien !

Alors nouveaux retraités maussanais, quand viendrez-vous nous rejoindre ? Ah il est vrai que vous aurez, comme tous les adhérents, une petite formalité à accomplir. A la fin novembre, vous devrez régler votre cotisation qui sera portée, cette année, à 18 euros. C'est bien peu au vu de tous les avantages dont vous profiterez.

L'accueil est chaleureux ! Alors ! A bientôt !



Roberte BOSCO
Secrétaire

La chorale, qui assure depuis plusieurs années, l'ouverture de la fête de la musique

LA SOUSTO

Les ateliers de loisirs



L'accueil de jour "L'ESCALE", de l'E.H.P.A.D. de la Vallée des Baux, accueille les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. C'est un lieu de vie avec une cuisine et un jardin thérapeutiques.

Des ateliers adaptés leur sont proposés : cuisine, tricotage, couture, dessins, jeux divers, stimulation cognitive, ateliers mémoire, ce qui permet de garder un lien social, de soulager les familles ou les aidants, de rompre l'isolement.

En venant prendre un dossier d'inscription, vous pourrez rencontrer sur rendez-vous le Docteur Yvan Brunel, médecin coordonnateur, et Julie, la Psychologue, présents tous les mardis. Le chauffeur Céline est mis à disposition des personnes pour les transports A/R après inscription.

Il reste des places disponibles. Vous pouvez appeler Mireille, Aide Medico Psychologique, ou Annie, Aide Soignante à l'Escale, au 04 90 54 24 37.

L'association "La SOUSTO" de l'E.H.P.A.D a des cartes en vente (5,00 € minimum) au bénéfice de nos aînés ce qui permet de faire des sorties, des lotos, des achats pour les fêtes, afin de leur apporter un peu de gaieté dans leur quotidien.

Tous vos dons et aides sont les bienvenus.

Nadia, la Présidente de l'association et Catherine, l'Animatrice de l'E.H.P.A.D. vous remercient sincèrement.

Nadia ALCARAZ
Présidente

Donner son sang c'est sauver une vie ! Diffuser et inciter les autres à donner, c'est en sauver plusieurs ! Tel est le but de notre Association qui remercie tous les donateurs qui, depuis de longues années, font ce geste aussi généreux qu'indispensable. Un geste simple et vital qui permet de soigner chaque année plus d'un million de malades en France, grands brûlés, femmes enceintes en cas d'accouchement difficile, accidentés de la route...

Donner son sang un geste qui ne coûte rien et qui SAUVE des VIES !

Alors, qu'attendons-nous pour passer à l'acte ? Cela pourrait-être une des bonnes résolutions pour 2013 !



ASSOCIATIONS

SHINTAIKAN KARATÉ-DO LES ALPILLES

Une école de vie

Le karaté-do est un art de combat à mains nues. Il consiste en des techniques offensives et défensives utilisant toutes les parties du corps. Le Do, voie de la connaissance nous enseigne le **comportement juste** envers son partenaire d'entraînement, mais aussi envers soi-même. Issu de pratiques utilisées en Extrême-Orient notamment dans le bouddhisme zen. De nombreuses écoles avec leurs spécificités sont aujourd'hui représentées sur les cinq continents et pratiquées par des millions de personnes dans le monde. Sur le territoire français, elles sont réunies au sein de la F.F.Karaté.

Adapté à toutes et à tous, le karaté offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à une "**école de vie**" chère aux arts martiaux.

Les enfants y trouveront une pratique éducative et ludique qui leur permettra de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux.

Les sportifs pourront s'exprimer au travers de nombreuses compétitions organisées par la F.F.Karaté. Les femmes représentent plus du quart de nos effectifs : bien-être, self-défense, confiance en soi sont parmi les bienfaits d'une pratique régulière. Pour ceux qui souhaitent aborder une pratique traditionnelle des arts martiaux, ils trouveront dans notre club des professeurs de haut niveau qui sauront répondre à leurs demandes.

Que vos aspirations aillent vers une pratique compétitive, traditionnelle, de loisirs ou vers une recherche plus philosophique, vous trouverez les réponses à vos attentes dans la pratique du Karaté dans notre dojo.

Nous pratiquons dans notre club le karaté Shitoryu créé par Mabuni Kenwa, issu de la combinaison de deux branches d'Okinawa : le Shuri-Te et le Naha-Te.

Nous suivons l'enseignement direct du Maître Mabuni Kenei, fils du Maître fondateur.

Maître Kénei MABUNI est 10^{ème} dan de karaté Shitô-ryu. Il est, à 94 ans, l'un des grands maître encore vivant de l'Art de la main vide. Il ne cesse dans son enseignement de prôner un retour aux sources du karaté. Le Shintaikan Karaté-do les Alpilles est totalement impliqué dans cette démarche. Kamel GRAIRIA sensei 7^{ème} Dan, élève interne (uchi deshi) est membre du Yushukan, Kenshikai (Dojos de MABUNI Kenei Soke 10^{ème} Dan et MIZUGUCHI Hirofumi Shihan 9^{ème} Dan), Il multiplie les séjours au Japon pour se ressourcer auprès de ses deux grands maîtres. Depuis dix-sept ans maintenant nous recevons chaque année au mois de mai MIZUGUCHI Hirofumi Shihan qui, avec beaucoup d'abnégation de gentillesse et de patience, nous ramène à un karaté authentique.

Kamel GRAIRIA
Le Président

Directeur Technique : **Kamel GRAIRIA** 7^{ème} Dan

Expert et membre de la commission technique de l'Union des Fédérations Africaines de Karaté et Directeur Technique de l'Union Arabe Shitô- Ryu Karaté-do

Professeurs : **DUPUY Annie** 5^{ème} Dan diplômée d'état de Karaté 1^{er} degré
BRECHON Franck 2^{ème} Dan diplôme d'instructeur Fédéral



La "section adultes"
dans la salle
d'arts martiaux

*L'équipe benjamine
1^{ère} à la coupe de France
Shitoryu 2012
à l'entraînement*



N'hésitez pas à nous contacter et nous rencontrer :

Lundi : 17h à 19h Enfants
19h à 20h30 Adultes

Mercredi : 16h à 18h Enfants
19h à 20h30 Adultes

Samedi : 15h à 18h Préparations aux compétitions

AFFILIATION

Le club est affilié à :

- la Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires sous le N° 0130802
- il est reconnu par la Shitôkaï Japon
- et par la World Shitô-ryu Karaté-do Fédération.

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 04 94 54 43 48

Portable 06 22 20 28 45

Site : <http://www.shitoryu.alpilles.free.fr>

E-Mail : shitoryu.alpilles@free.fr

Bien-être au rendez-vous
d'Home Training

Home Training vous propose :

- des cours collectifs de remise en forme dynamique, à l'écoute de vos besoins (cardio, fitness, renforcement musculaire, step, stretching...). Chacun vient se défouler et muscler son corps à son rythme dans une ambiance décontractée.
- des cours de réflexologie plantaire pour un bien-être au quotidien. Bernadette vous transmet son savoir en matière de réflexologie, nutrition et massage pour tous.



Inscription et renseignements :

La remise en forme : Michel 06 23 34 60 29
hometrainingalpilles@gmail.com

La réflexologie plantaire : Bernadette :
06 77 07 32 26 - bernoberson@yahoo.fr

VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations : toujours le même élan

Le Maire Jack Sautel avec l'équipe de l'ASSOCIATION du DON de SANG

Une fois de plus, les associations du village ont joué le jeu en animant la place Laugier de Monblan tout au long de la journée pour le Forum des Associations, organisé par la Municipalité samedi 8 septembre. Jean-Christophe Carré, Adjoint chargé des associations, n'a pas ménagé sa peine pour que ce rendez-vous, désormais incontournable, soit un véritable succès :

- Si nous avons réussi à relever ce pari, c'est grâce avant tout à l'excellente entente entre les présidents, les membres des associations et l'équipe municipale. Vingt-trois d'entre elles ont répondu présent à notre invitation. Qu'elles en soient toutes remerciées. Il est encourageant de constater également la création de nouvelles associations. Cette année, pour le forum, nous avons innové en proposant, gratuitement, une structure de jeux gonflable destinée aux enfants. Gageons que la prochaine édition remportera ce même succès.



La nouvelle présidente de l'ADMR, Françoise Hermitte avec Monique Arzac et Marie-France Geslin

RECOMMANDATIONS

Nous rappelons aux associations que les dossiers de demande de subvention seront à retirer, en Mairie, ou téléchargeables sur le site Internet, à compter du 15 décembre. Ils devront être rendus le 15 février au plus tard. Passé ce délai, ils ne seront pas instruits. Parce que la vie associative reflète le dynamisme de notre Commune, la Mairie offre un espace aux associations pour se présenter sur le site officiel www.maussanealpilles.fr. Nous vous invitons à réactualiser régulièrement vos informations et coordonnées en nous communiquant vos mises à jour mail à isabelle.site@maussanealpilles.fr, au format word pour le texte et jpeg pour vos photos.



Initiation aux jeux par l'APEMA (Association des Parents des Enfants de Maussane)



Les membres du SHINTAIKAN KARATE-DO LES ALPILLES



Jean-Christophe Carré animateur improvisé de cette journée

CONSEILS MUNICIPAUX

Comptes rendus des conseils municipaux

Texte intégral des délibérations sur le site officiel de la Commune :

www.maussanelesalpilles.fr, rubrique "VIE MUNICIPALE" puis "Le Conseil Municipal" ou sur simple demande en Mairie.

Jeudi 26 avril 2012

Séance ouverte à 20h10 - Séance clôturée à 21h

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques EYMIEU

1. a. Mise en œuvre d'une Participation pour Voirie et Réseaux, P.V.R., secteur "Jardin Neuf"

Rapporteur : Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

1. b. Mise en œuvre d'une Participation pour Voirie et Réseaux, P.V.R., chemin du Pas de l'Aiguillon

Rapporteur : Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Demande subvention au Conseil Général 13 au titre du dispositif d'aide à la réalisation de travaux de proximité :

Aménagement du cimetière communal

Rapporteur : Madame Christiane MOLINA

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Demande subvention au Conseil Général 13 au titre du dispositif "Aide à l'équipement de salle de spectacle" pour la sonorisation de la salle AGORA ALPILLES

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

4. Sortie de l'actif d'un véhicule pour destruction

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Acceptation d'un don

Rapporteur : Monsieur Yves LOPEZ

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Diverses admissions en non valeur

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Jeudi 24 mai 2012

Séance ouverte à 20h - Séance clôturée à 21h30

Secrétaire de séance : Madame Mireille AMPOLLINI

1. Instauration de la Prime d'Assainissement Collectif, P.A.C.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Décision modificative budgétaire régie camping

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Modification de la délibération n°2012/01/26/02 du 26 janvier 2012 portant avance de trésorerie au budget de la régie dotée de la simple autonomie financière (camping)

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

4. Approbation dispositif « Saison 13 » avec le Conseil Général 13

Rapporteur : Monsieur Yves LOPEZ

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Aménagement de l'avenue Frédéric Mistral :

Adoption du coût prévisionnel et demandes de subvention

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Approbation de l'urgence examen du point n°7

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

7. Institution Participation pour Voiries et Réseaux chemin du Pas de l'Aiguillon

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées avenue Frédéric Mistral : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demandes de subvention au Conseil Général 13

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Jeudi 28 juin 2012

Séance ouverte à 20h - Séance clôturée à 21h30

Secrétaire de séance : Madame Mireille AMPOLLINI

1. Approbation contrat de prêt avec la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Provence Alpes Corse

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Réalisation d'un inventaire des réseaux d'eau potable et définition d'un plan d'action d'amélioration du rendement de réseau : demande de subvention à l'Agence de l'Eau au titre de l'appel à projet "Économie d'eau"

Rapporteur : Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

3. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Rapporteur : Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

4. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Rapporteur : Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Désignation de trois membres pour siéger dans le Comité de suivi de l'impact du Golf des Baux sur la source de Manville

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et n'a pas fait l'objet d'une délibération

6. Approbation annexe à la convention cadre de partenariat 2012 avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Rapporteur : Madame Christiane MOLINA

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

7. Acquisition de parcelles en espaces naturels sensibles

Rapporteur : Monsieur Michel MOUCADEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Acquisition de parcelles en espaces naturels sensibles : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Général 13

Rapporteur : Monsieur Michel MOUCADEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

9. Extension du dispositif de vidéosurveillance autour de la Salle AGORA ALPILLES : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Général 13

Rapporteur : Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

10. Demande de subvention au Conseil Général 13 au titre du dispositif d'aide à la réalisation de travaux de proximité : travaux de réaménagement au Stade Municipal Simon Barbier

Rapporteur : Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

11. Approbation convention avec le Conseil Général 13 "L'Attitude 13"

Rapporteur : Monsieur Yves LOPEZ

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

12. Avenant n°1 du lot n°6 Peinture dans le cadre des travaux de réaménagement de l'accueil de la piscine municipale

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

13. Création d'un emploi de contremaître municipal

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

14. Fixation du taux d'avancement à l'échelon spécial de l'échelle 6 catégorie C

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

15. Majoration de 30% des droits à construire : Fixation des modalités de consultation du public

Rapporteur : Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Jeudi 2 août 2012

Séance ouverte à 20h05 - Séance clôturée à 21h
Secrétaire de séance : Madame Mireille AMPOLLINI

1. Approbation de l'offre de prêt du Crédit Agricole

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Approbation du règlement de la Chasse Communalisée pour la saison 2012/2013

Rapporteur : Monsieur Marc FUSAT
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Jeudi 9 septembre 2012

Séance ouverte à 20h15 - Séance clôturée à 22h
Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre WAJS

1. Décision modificative au Budget Primitif 2012 de la Commune

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Modification délibération n° 2012/06/28/01 du 28 juin 2012, "Approbation contrat de prêt avec la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Provence Alpes Corse"

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Acquisition d'un véhicule Peugeot Partner Totem Police Municipale

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

4. Adoption convention avec le Conseil Général 13 "Quiétude 13" prestation de services de téléassistance

Rapporteur : Madame Christiane MOLINA
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour siéger dans le Comité de suivi de l'impact du Golf des Baux sur la source de Manville

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Logement de fonction du Camping Municipal : fixation du montant des charges récupérables

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
Délibération adoptée à la majorité des membres présents

7. Projet de Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches du Rhône

Rapporteur : Monsieur Michel MOUCADEL
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Projet de Schéma Régional de l'Eolien

Rapporteur : Monsieur Michel MOUCADEL
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

9. Projet de Contrat de Canal Crau Sud Alpilles et projet de programme d'action y attaché

Rapporteur : Monsieur Michel MOUCADEL
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

10. Conditions de mise à disposition de la Salle AGORA ALPILLES pour le spectacle de Noëlle PERNA le 15 novembre 2012

Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe CARRE
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Jeudi 27 septembre 2012

Séance ouverte à 20h - Séance clôturée à 21h30
Secrétaire de séance : Madame Mireille AMPOLLINI

1. Actualisation du coefficient multiplicateur unique applicable à la taxe communale sur la consommation finale d'électricité

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Service de la Police Municipale : paiement d'heures exceptionnelles dans le cadre des festivités de juillet et août 2012

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Contribution au fonds de solidarité pour le Logement au titre de l'année 2012

Rapporteur : Madame Christiane MOLINA
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

4. Fixation des dates des festivités 2013

Rapporteur : Madame Christiane ZAFFARONI
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Aménagement de l'avenue Frédéric Mistral : autorisation de signature des marchés de travaux (lot n°1 voirie et aménagements paysagers ; lot n°2 réseaux humides et réseaux secs

Rapporteur : Monsieur Jacques EYMIEU
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Etat Civil 2012

NAISSANCES

RICHERT Alexis Jules Lucas né le 06 avril
 DHOBIE Hugo Jean né le 12 avril
 BOURGEAC Elyna Maëllie Grace née le 19 mai
 CLEON MOTET Sacha Mathieu Cyril né le 1^{er} juillet
 PRIAULET Alicia Monique Mireille né le 17 juillet
 LUCCHESI Kenaël Florian Kevin Kynaï né le 19 septembre

MARIAGES

BASSET Elzéar et AUBANEL Agnès Marie Brigitte le 19 mai
 CAMOUS Paul Jean Marie et BIANCONE Marine Christine Simone le 26 mai
 PELLISSIER Christophe Eric et AVIET Martine Sophie le 30 juin
 TAGLIAVINI Terence Marc et DOUMAX Virginie le 30 juin
 PICAT Michaël et REYES Kelly Carmen Rachel le 21 juillet
 LIVACHE Vincent Pierre Laurent et LAFFITTE Carole le 18 août
 BAYLIS Lawrence Stephen et TARQUINI Delphine Victorine Dina le 24 août
 AZZOUI Chakir et MECHOUAT Assiya le 25 août
 DURIEZ Ivan Roland Armand et HARDY Marion Sophie le 25 août
 BOISSET Charles Henri et BOUALEM Djazia le 15 septembre
 RAPIDEL Jérôme Jean Marie et de HOLVECK Pauline le 29 septembre

DECES

ANDRE Emilienne Jeanne le 3 avril
 HERZOG Thérèse Germaine Denise veuve ERTAUD le 17 avril
 RECHÉ Ramon le 23 avril
 SENECHAL Christophe Michel Jean Claude le 4 juin
 TROST Emilia Marianna épouse PINTAR le 8 juin
 SÉGALAS Eugénie Marie Rose veuve ALDEBERT le 9 juin
 BICHERON Josette Anna veuve GOMEZ le 22 juin
 ZAFFARONI Rodolphe le 17 juillet
 RAHAL Karim le 23 juillet
 NIÉVÉS Joséfa veuve GARCIA le 18 août
 OBJOIS Jeannine Mathilde veuve LAPORTE le 20 août
 LAGIER Emile Pierre le 21 août
 ROUMANILLE Louis François le 10 septembre
 CROUZET Suzanne Emilie épouse ISOUARD le 12 septembre
 LACOUR Madeleine Georgette Eugenie veuve JEANROY le 18 septembre
 TAHON Bernard Claude Patrick le 23 septembre

Numéros utiles

Standard Mairie	04 90 54 30 06	Ecole maternelle	04 90 54 51 09
Fax Mairie	04 90 54 36 45	Ecole primaire	04 90 54 41 73
Bibliothèque municipale	04 90 54 54 27	EDF / GDF dépannage électrique	04 90 91 15 43
Camping municipal Les Romarins	04 90 54 33 60	EDF / GDF renseignements	0810 333 584
Caserne des pompiers	04 90 54 44 34	Enfance maltraitée	0800 05 41 41
Centre antipoison	04 90 75 25 25	Gendarmerie des Baux	04 90 54 34 91
Clinique PAOLI - Arles	04 90 99 34 00	Hôpital Joseph IMBERT - Arles	04 90 49 29 29
Clinique Jeanne d'Arc - Arles	04 90 99 32 32	Maison de retraite	04 90 54 58 00
Clinique vétérinaire	04 90 54 37 58	Maison du Tourisme	04 90 54 33 60
Crèche halte garderie	04 90 54 43 66	Paroisse	04 90 54 30 23
Crédit Agricole	04 90 54 30 39	Poste	04 90 54 25 80
Déchetterie	04 90 54 54 20	SOS DROGUE international	04 90 96 15 62
Eau de Provence - SCE eau assainissement	0810 457 457	SOS FEMMES BATTUES	04 91 24 61 50
Eau de Provence - urgence	0810 757 757	SPA	04 90 54 60 86
		Trésor public	04 90 54 32 13

Bureau des Permanences

ASSISTANTES SOCIALES

CAF - 1 rue Jean Giono - Arles
 Mme MOLLAND Françoise sur RDV au :
 04 88 57 32 28 ou 04 88 57 32 04

DGAS - 25, rue Dr Fanton - Arles
 Mme FOLLET sur RDV au : 04 13 31 62 61

M.S.A - Rue Romain Rolland - Arles
 Mme RIBARD sur RDV au : 04 90 96 08 20
 Le mardi de 10 h à 12 h

CONSEILLER JURIDIQUE

M. Gérald BEDO au : 04 42 54 40 50
 2^{ème} LUNDI de chaque mois de 9h à 12h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Un nouveau blog pour "les amoureux de la bibliothèque de Maussane-les-Alpilles"

Avec la rentrée, la bibliothèque a fait peau neuve sur le net. En effet, la page de la bibliothèque accessible depuis le site officiel de la Mairie a été refaite. Notre équipe vous a réservé une surprise ! Allez ! Tapez vite le lien suivant sur votre navigateur : <http://bibliothequedemaussane.blogspot.com>. Ce lien vous conduira vers notre nouveau blog, dédié à vous "les amoureux de la bibliothèque de Maussane-les-Alpilles". N'hésitez pas à l'alimenter par vos remarques et coups de cœur. Nous avons hâte de vous lire !

La bibliothèque a également fait l'acquisition de nombreux ouvrages pour la jeunesse et adultes. Cette année, les achats de livres ont ainsi surtout concerné le fonds jeunesse qui avait besoin d'être développé, les demandes des lecteurs et les découvertes d'auteurs faites lors des comités de lecture.

Une centaine de livres pour les enfants et plus d'une quarantaine d'ouvrages pour les adultes ont été commandés en ce début d'automne, dont quelques titres de la rentrée littéraire, et bien sûr des prix littéraires.

Vous pouvez découvrir le blog des bibliothécaires du nord des Alpilles qui regroupe les coups de cœur de nos comités de lecture à consulter depuis le lien : <http://crocoeurdelivres.blogspot.fr>.

Inscription :

L'inscription annuelle est gratuite pour :

- les habitants de Maussane-les-Alpilles,
- les enfants scolarisés dans la Commune,
- le personnel communal, le personnel de gendarmerie, le personnel de la Sécurité Civile, les enseignants situés dans la Commune.

Une carte informatique est remise à chaque emprunteur, lors de sa première visite, moyennant un droit d'entrée de 2 euros.

Une cotisation annuelle de 16 euros est demandée aux usagers extérieurs à la Commune. (cotisation par famille)

Une caution de 50 euros est demandée pour l'inscription des vacanciers (rendue au moment de leur départ).

Quelques titres commandés

- Adam Olivier	Les lisières
- Beigbeder Frédéric	L'amour dure 3 ans
- Ben Jelloun Tahar	Le bonheur conjugal
- Bengtsson Jonas	Submarino
- Bertholon Delphine	Grace
- Blanchard Françoise	La saisonnière
- Boyd William	L'attente de l'aube
- Clément Catherine	La reine des Cipayes
- Djian Philippe	Oh !
- Egan Jennifer	Qu'avons-nous fait de nos rêves
- Elkin Lauren	Une année à Venise
- Estrada Christophe	Hilarion
- Fugain Marie	Moi on ne m'a jamais demandé comment j'allais
- Gaudé Laurent	Pour seul cortège
- Grangé Jean Christophe	Kaïken
- Héritier Françoise	Le sel de la vie



- Hislop Victoria
- Indridasson Arnaldur
- Giebel Karine
- Kérouac John
- Kröger Theodor
- Leon Gregorio
- Levy Marc
- L'Yvonnet François
- Missiroli Marco
- Morisson Toni
- Nothomb Amélie
- Olmi Véronique
- Pozzo di Borgo Philippe
- Radge Anne B.
- Simonson Helen
- Villani Cédric
- Winterson Jeannette

- Iles des oubliés
- La muraille de Lave
- Juste une ombre
- Sur la route : le rouleau original
- Le village oublié
- L'ultime secret de Frida K.
- Si c'était à refaire
- Homo Comicus ou l'intégrisme de la rigolade
- Le génie de l'éléphant
- Home
- Barbe Bleue
- Nous étions faits pour être heureux
- Le second souffle
- Je m'appelle Lotte et j'ai huit ans
- La dernière conquête du Major Pettigrew
- Le théorème vivant
- Pourquoi être heureux quand on peut être normal



Horaires d'ouverture :

Mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 18h
 Jeudi : de 10h à 12h
 Samedi : de 10h à 12h

La vie d'autrefois à Maussane

A l'autre extrémité du village, le charron réalisait périodiquement un "show" qui réunissait beaucoup de monde, les jours de cerclage des roues de charrettes.

Le bourellier était un homme discret et méticuleux. Son atelier sentait le vieux cuir, la paille et la ferraille. Parlant peu, il intimidait.

Enfin, entre autres personnalités, nous avons un "troumpetaire", et c'est de lui que je vais vous parler plus longuement.

On l'appelait "lou panard" (le boiteux). Il est vrai qu'il avait une jambe de bois. La sienne, il l'avait laissée, quelque part, dans la boue de la Marne, pendant la guerre 1914-18.

Quand il revint à Maussane, il allait se marier, il fallait bien qu'il gagne sa vie et celle de sa famille ! Le Maire, alors, eut une idée : le concierge de la Mairie était en possession de ses deux bras et de ses deux jambes. On lui offrit un emploi de cantonnier communal, on le logea ailleurs. Le "panard" et sa femme, Tiennette, vinrent s'installer à la Mairie. En fait, la concierge, ce fut plutôt Tiennette. Son mari pesait les voyages de foin sur la bascule du "poids public", faisait payer les places sur le marché et, surtout, il était "troumpetaire" (crieur public).

Il faut dire que tout le monde n'achetait pas le journal. Il fallait bien tenir la population au courant de ce qu'il se passait dans le village. C'était donc le "panard" qui était chargé de véhiculer l'information.

Pour faire ce travail, on lui avait attribué une bicyclette à roue fixe (car il pédalait d'une seule jambe !), un képi, une vareuse bleu marine et, bien sûr, sa trompette (une corne de taureau de Camargue vidée, nettoyée et munie du dispositif adéquat).

Il criait ses annonces au bout de Maussane, au pont de l'Espérance, sur la place, à St Roch et il terminait au pont de Monblan.

L'été, quand portes et fenêtres étaient grande ouvertes, on l'entendait venir de loin et on se disait : "Tè, vaqui lou panard que s'acampo, de qu'aribo ?" (Tiens, voilà le "panard" qui arrive. Qu'est-ce qui se passe ?)

Il y avait deux sortes d'annonces : les courtes et les longues.

Pour les courtes, il restait posé sur la selle de sa bicyclette. Il s'arrêtait au milieu de la route (là je sens sourdre en vous une inquiétude !). Rassurez-vous. A ce moment-là, il ne risquait guère de se faire écraser ! Si une charrette tirée par un âne ou un mulet passait par là, eh bien ! Le charretier stoppait l'attelage et prenait connaissance de l'actualité sans avoir à se déplacer et sans s'impatienter. Le "panard" soufflait dans sa trompette, il attendait quelques instants que les gens sortent de leur maison ou ouvrent leur fenêtre et alors il criait d'une voix puissante un peu nasillarde "Aquel que volon de peissoun, que vagnon à la plaço" (Que ceux qui veulent du poisson aillent sur la place) ou "Bastian es arriba sus la plaço !" (Bastien est arrivé sur la place) ou encore "L'estamaire es arriba. Espero vosti casseirolo routo..." (L'étameur est arrivé, Il attend vos casseroles trouées). Un petit coup de trompette signifiait qu'il avait tout dit. Il allait plus loin et chacun rentrait chez soi.

Pour les annonces longues, la cérémonie était un peu plus compliquée.

Il descendait de sa bicyclette, l'appuyait contre son ventre... la sonnerie réglementaire... avec une lenteur calculée, il chaussait ses lunettes, prenait une feuille dans la poche de sa vareuse... il la déplaît... Les gens attendaient, retenant leur souffle, dans un silence de cathédrale... seuls, quelques coqs inconscients ou quelques chiens hargneux osaient perturber l'attente.



Le crieur et sa femme ont habité à la Mairie

Un lent coup d'œil circulaire et il commençait : "De la part de Monsieur le Maire, je vous avise..."

Un petit coup de trompette et il repartait.

Sa dernière station étant le pont de Monblan, il ne lui restait qu'à rentrer chez lui, à la Mairie. Sur le trajet, il croisait les trois cafés et... certains esprits chagrins, certaines mauvaises langues vous diront qu'il s'y attardait volontiers : dans les trois, pour ne pas faire de jaloux.

Mais entre nous, quoi de plus normal que de fêter le beau temps, saluer la pluie, trinquer à la santé des maussanais ! et d'ailleurs, un personnage officiel ne se doit-il pas de cultiver les bonnes relations et la convivialité ?

En 1957, le "panard" tomba malade et abandonna ses fonctions. Son fils aîné le remplaça pour s'occuper du poids public et encaisser les droits de place au marché mais il ne prit jamais sa suite comme crieur public.

Quand le Maire avait une communication à faire, il rédigeait un article pour le journal ou il posait des affiches sur les panneaux installés à cet effet ou chez les commerçants. C'était moins sûr, moins efficace et, pourtant, c'est ce qui est resté !

Le "panard" ne fut jamais remplacé. Nous n'avons plus eu de "troumpetaire" pour nous tenir au courant des nouvelles.

Nous avons les journaux, la radio avec France-Info, la télévision, Internet... Il faut bien vivre avec son temps !!!

Et de toute façon, essayez, de nos jours, de rester plusieurs minutes debout, en plein milieu du carrefour de St Roch. Vous me direz si, comme lui, vous pourrez rester en vie pendant

plus de trente ans !!!...



Margarido

En Bref...

RAPPEL

L'automne est une période de fortes précipitations, aussi nous rappelons qu'il est du devoir de tout propriétaire riverain d'un gaudre d'effectuer le nettoyage des berges. A ce titre, la Commune effectue ces travaux, dans sa partie, par une entreprise maussanaise.

Bureau de vote

Suite aux démarches entreprises par la Commune, Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône a créé par arrêté préfectoral du 31 août un 2^{ème} bureau de vote pour la Commune. Dès l'année 2013, les électeurs seront donc placés dans le bureau de vote n°1 ou le bureau de vote n°2 en fonction de leur adresse. Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales de la Commune n'ont aucune démarche spécifique à faire en Mairie. Ils recevront courant 2013 une nouvelle carte d'électeur mentionnant leur bureau de vote, sachant que géographiquement les 2 bureaux de vote seront situés dans la salle Jean Favier.

Les nouveaux commerçants

• La Maison des Savons des Alpilles

Galerie de peinture - Meubles ART DECO, 93 avenue de la Vallée des Baux
13520 Maussane-les-Alpilles, tél. : 06 22 34 24 69 / 04 90 96 10 73.

• NUMERO 57

Concept store diffusion parfum ambiance maroquinerie - bijoux - accessoires
57 av de la Vallée des Baux - 13520 Maussane-les-Alpilles - bgnnumero57@gmail.com
Mme GIRONDE (06 64 73 93 69)

Nouvelle adresse : cabinet infirmier Géraldine SCHMALFUS, 107 avenue de la Vallée des Baux, 13520 Maussane-les-Alpilles, tél. : 04 90 93 62 18

Changement de propriétaire : Passage de relais entre la famille PERRET de L'Angero et Laurence et Katie PERSONNAZ de La Cordulie (libellule)

Piscine municipale

Recrutement pour la saison 2013 de maîtres nageurs sauveteurs : vous pouvez adresser à la Mairie votre candidature dès à présent, accompagnée des pièces justifiant de vos diplômes.

Site Internet

Pour toutes informations que vous souhaiteriez voir en ligne, il vous suffit de nous les adresser par mail :
mairie-maussane-les-alpilles@wanadoo.fr

Listes électorales

Vous venez de vous installer à Maussane-les-Alpilles, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.

Repas des anciens

Samedi 15 décembre
Salle AGORA ALPILLES

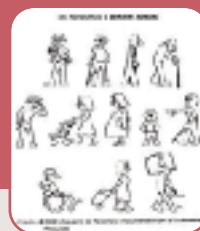
animé par l'orchestre Marco IMPERATORI
et remise des colis

Pour les absents, retrait des colis à la salle
du RdC de la Mairie, de 8h30 à 12h.

APPEL AU CIVISME - RAPPEL

"Si tu veux ma place,
prends mon handicap" !

Vous connaissez tous ce slogan, n'est-ce pas ? Alors pensez-y en respectant le stationnement pour les personnes à mobilité réduite et en n'obstruant pas les bateaux des trottoirs.



RENDEZ-VOUS

SPECTACLES, FÊTES ET ANIMATIONS...

L'agenda des manifestations

Judi 15 novembre 2012, à 20h30 - Salle AGORA ALPILLES :
Mado prend racine !

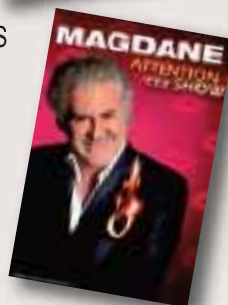


Judi 6 décembre 2012, à 20h30, salle AGORA ALPILLES :
K MARSEILLE de Patrick BOSSO

Vendredi 14 décembre 2012, 20 h 30 - Salle AGORA ALPILLES
Veillée calendale

Vendredi 11 janvier 2013, à partir de 19 heures - Salle AGORA ALPILLES
Vœux du Maire et de son Conseil

Judi 17 janvier 2013, à 20 heures 30 - Salle AGORA ALPILLES
Roland MAGDANE "Attention, c'est show"



Samedi 2 février 2013, à 20h30 - Salle AGORA ALPILLES
Soirée "Génération Yé-Yé"

Calendrier des lotos :

AEDM (école de MLA)	samedi 17 novembre 2012
MAUSSANETHON	dimanche 18 novembre 2012
SAINT ELOI	dimanche 25 novembre 2012
ESVB	samedi 08 décembre 2012
LOU CASSIEU	dimanche 09 décembre 2012
SPA	dimanche 16 décembre 2012
CTVB	dimanche 06 janvier 2013
APEMA	dimanche 13 janvier 2013
AJM	dimanche 20 janvier 2013
RDV des TT PETITS	dimanche 03 février 2013
CTVB	dimanche 03 mars /2013

Les fêtes prévues en 2013

Fête de la musique :	le vendredi 21 juin
Fête Nationale :	le 13 juillet avec l'orchestre Tenue de Soirée le 14 juillet avec l'orchestre ECHEVERRIA
Fête Votive :	le 15 août avec l'orchestre SOLARIS le 16 août avec l'orchestre ECHEVERRIA le 17 août avec l'orchestre Guy ICARD le 18 août avec l'orchestre Dany GRAY
Temps Retrouvé 2013 :	le dimanche 25 août

Festivités annuelles

Marchés, foires et brocantes

Tous les jeudis

Marché

2^{ème} week-end de juin

Fête de la Saint Eloi

Défilé de la Carreto Ramado

2 jours autour du 14 juillet

Fête du Club Taurin

Et Fête Nationale

Soirée et feu d'artifice offert par la Municipalité
Bœuf gardian

Course de taureaux, abrivado organisées par
le Club Taurin

4 jours autour du 15 août

Fête votive

Animations musicales
bals organisés par la Municipalité
abrivado, courses de taureaux
aioli organisé par l'E.S.V.B.
Concours de boules

4^{ème} dimanche d'août

Le Temps Retrouvé

Mi-mai à mi-septembre

Tous les vendredis

Place Aux ARTS !

Septembre


Journée des associations

Décembre

Veillée Calendale

23 février 2013

Assemblée Générale du Souvenir Français
Salle municipale à 11h

A nighttime photograph of a town square. A large, leafless tree in the center is wrapped in warm white string lights. To the right, a classical-style building with a balcony is illuminated. Several flagpoles with flags are visible. The scene is festive and celebratory.

***Le Maire et son Conseil Municipal
vous invitent à la cérémonie des vœux
qui aura lieu à la salle AGORA ALPILLES
vendredi 11 janvier 2013
à partir de 19 heures***